

JOURNAL
de l'Association
des Professeurs
de l'enseignement
supérieur et moyen



No 11. — AOUT 1916.

1916 EICH-LUXEMBOURG 1916
IMPRIMERIE ALBERT NICOLAY

JOURNAL
de l'Association
des Professeurs
de l'enseignement
supérieur et moyen



No 11. — AOUT 1916.

1916 EICH-LUXEMBOURG 1916
IMPRIMERIE ALBERT NICOLAY

Quelques considérations

sur les mœurs scolaires en France, en Allemagne
et chez nous.

(Suite et fin.)

Dans un article antérieur (Journal des Professeurs, No 10) j'ai eu l'occasion de parler de cette discipline toujours observée par les élèves allemands et de cette attention soutenue, toujours en éveil.

Comment expliquer un fait qui frappe dès l'abord le visiteur et que tous les étrangers, amis et ennemis, se plaisent à reconnaître? L'esprit docile et respectueux de l'autorité qu'on prête aux Allemands peut rendre compte de certains faits, mais non pas de tous. Car, enfin, ces élèves, si disciplinés avec leurs maîtres gradués, le sont beaucoup moins quand ils ont affaire à des professeurs spéciaux, non gradués, comme ceux de gymnastique et de chant.

Il faut faire intervenir des causes multiples et qui tiennent à l'organisation de l'enseignement et aux méthodes employées. Quiconque s'intéresse aux choses de l'enseignement connaît, au moins grosso modo, l'organisation allemande. Aussi n'essayerai-je pas de développer succinctement ce savant et puissant engrenage, dont l'exposé quelque peu détaillé fournirait la matière d'innombrables articles. J'insisterai seulement sur quelques parties et, d'abord, sur les relations des professeurs entre eux, j'entends celles que le règlement impose pour le bien du service.

Elles sont doubles: entre professeurs de même spécialité et entre professeurs d'une même classe. Les professeurs de même spécialité se réunissent entre eux, en petites conférences, afin de discuter toutes les questions relatives aux matières qu'ils enseignent et de déterminer ainsi, pour le mieux de leurs élèves, les méthodes les plus rapides et les plus fructueuses. Quant aux professeurs de la même classe, s'ils ne se réunissent pas régulièrement, du moins sont-ils en communication constante au sujet de leurs élèves par l'intermédiaire

de l'Ordinarius, chargé de les surveiller plus particulièrement et de très près. Il est l'auxiliaire le plus important du directeur et possède en petit des pouvoirs analogues à ceux des directeurs. Lorsque ses collègues infligent aux élèves de sa classe certaines punitions, p. ex. des devoirs extraordinaires à faire à la maison, ils doivent en informer l'Ordinarius qui veillera à ce que la juste mesure ne soit pas dépassée. Sans porter atteinte à l'indépendance et à l'initiative des différents maîtres, le régent de classe veille à ce que les devoirs ne soient pas trop longs ni en eux-mêmes, ni par rapport à l'importance de la branche et s'occupe de les répartir entre les différents jours de la semaine, de manière à éviter le surmenage et les à-coups. Enfin il doit connaître le caractère de chacun de ses élèves, se tenir exactement au courant de leur travail et de leurs progrès et être toujours prêt à en rendre compte. Voilà pourquoi ils doivent même l'avertir lorsqu'ils vont au théâtre, au bal ou au concert, fût-ce du consentement de leurs parents ou avec eux; ils ne peuvent pas prendre des leçons particulières sans sa permission, de sorte que les professeurs ne sont pas induits en erreur par un travail fait à l'aide d'un précepteur et qu'ils portent en ligne de compte pour le «Prädikat» final comme un travail personnel,

Les avantages de cette institution, même sommairement esquissée, sautent aux yeux. L'unité est imposée aux classes et le travail est rendu plus régulier. Les professeurs d'une même classe ne vivent pas à côté les uns des autres s'ignorant presque, s'ils veulent, sauf aux jours d'assemblée générale. L'un d'eux au moins connaît bien le caractère, le penchant, les dispositions, les facultés des élèves et peut ainsi plus facilement les diriger dans leurs études et faciliter la tâche à l'Ordinarius de la classe immédiatement supérieure. — „En France dit Pinloche, le régent ne connaît leurs aptitudes que d'une manière fragmentaire, parce qu'il sait d'une façon très vague comment ils réussissent en mathématiques p. ex., à moins qu'il ne prenne ses repas ou ne fasse la partie avec les professeurs des autres branches et que ceux-ci ne répugnent à *parler métier* en dehors du service“. Hâtons-nous de constater que chez nous, l'intérêt qu'en général les professeurs portent

à leurs élèves supplée, dans une large mesure, aux lacunes de l'organisation.

A cet ensemble merveilleux, à cette unité solide vient s'ajouter un autre stimulant de l'attention et de l'application, ce sont les récompenses.

Sans parler des récompenses assez nombreuses accordées au travail et à l'effort de tous les jours et dans toutes les branches: subventions en argent, provenant de fondations, distribution de livres, non dans une cérémonie solennelle, qui en exagère l'importance et en fausse la portée, mais sans aucun appareil, par le directeur en présence de tous les élèves, insistons un peu sur la principale récompense, la plus enviée de toutes, la «*Versetzung*» dans la classe supérieure. Le gouvernement, soucieux de produire le moins de déclassés possible, entoure cette opération de toutes les garanties. Aussi les examens de passage sont-ils particulièrement sévères et redoutés. Les décisions sont prises par le directeur et sous sa responsabilité, après l'avis de la conférence des professeurs qu'il suit toujours. „La décision une fois prise, elle est irrévocable, et rien ne la peut faire changer, ni l'intervention des hommes politiques de clocher ou autres, ni les pleurs des mères, ni les menaces des pères qui p. ex. posent aux proviseurs français ou belges l'ultimatum: „Si mon fils ne passe pas en . . . mettons: deuxième, je le mets chez les Jésuites“. Bornecque prétend que le proviseur, épouvanté, cède huit fois sur dix“. Effectivement, en France il n'y a pas que des lycées et collèges; il y a les établissements d'à-côté, tandis que l'enseignement public en Allemagne n'a à compter avec aucune concurrence. L'Etat est seul maître à l'école comme à la caserne, et les chefs d'établissement sont jugés, non sur la quantité, mais sur la valeur de leurs élèves, constatée à la „*Maturitätsprüfung*“ à laquelle est intimement liée cette sélection sévère qui se fait de classe en classe. Le législateur allemand a évité avec soin tout ce qui peut faire ressembler cet examen à une loterie et éliminé les aléas dans la mesure du possible. Ayant pour juges ses propres professeurs, auxquels est adjoint comme président un délégué du gouvernement, le candidat se présente devant le jury, fort du dossier qu'il s'est constitué lui-même par 7 ou 8

années de travail. De candidats non sérieux, il n'y en a guère; ils ont été éliminés progressivement tout le long de la route qui mène de la Sexta à la Oberprima. En effet, n'étant pas hypnotisés par le chiffre de leur effectif, directeurs et professeurs ne craignent pas de se montrer sévères pour débarrasser le gymnase d'élèves qui sont la cause du relâchement et par conséquent d'une baisse générale dans le travail et dans les progrès. Comme un arbre dépérit à cause des branches mortes que le jardinier a négligé de couper, de même un certain nombre de mauvais élèves font baisser fatalement le niveau d'une classe au point de vue des études et de la discipline. Des examens de passage sévères, où sans considération aucune, sans peur de l'odieux et sans recherche de la popularité tous les professeurs assument bravement, honnêtement leur part de responsabilités, sont seuls capables de maintenir le niveau à la hauteur voulue.

Cette judicieuse sévérité a encore un autre avantage. Les professeurs sont à peu près débarrassés des „*queues de classe*“ qui sont réduites aux deux ou trois élèves auxquels on a permis de redoubler la classe, avant de les prier de quitter l'établissement. N'allez pas croire que tous les élèves en Allemagne, ni même la majorité soient des aigles. Mais tous travaillent sérieusement et également pour tous leurs maîtres, et il n'y a guère de ces épais crétins, incapables de tout travail intellectuel, de ces cancre spécifiés qui au lieu d'avancer reculent, de ces paresseux fieffés, de ces irréguliers par excellence qui ont élevé l'absentéisme à la hauteur d'une institution, sous l'œil complaisant, voire même avec la complicité de leurs parents, bref tous ces spécimens bien caractérisés, nés pour faire perdre le temps à leurs camarades et pour faire le tourment de leur professeur, à moins que celui-ci ne prenne le sage parti de les traiter en quantités négligeables ou de les mettre à la porte, dès que leur cas se complique d'impertinence ou de dissipation.

Voyons maintenant par quels moyens les professeurs arrivent à faciliter aux élèves cette attention soutenue, qui est la garantie des progrès et le signe distinctif d'une classe bien menée. C'est ici qu'ils tirent tout l'avantage de l'enseignement

théorique et pratique de la pédagogie qui leur donne l'art de tenir une classe non seulement en main, mais en haleine. Ce que les examens théoriques demandent au candidat, c'est le savoir et non le savoir-faire. Voilà pourquoi tout débutant est condamné à faire l'apprentissage de son métier de „maître d'école“ ou bien à ses propres risques et souvent au péril de ses élèves, ou bien au moyen d'une solide préparation systématique et méthodique.

Une fois le diplôme obtenu, nul ne peut être appelé, en Allemagne, aux fonctions du professorat, s'il n'a subi une préparation pédagogique de deux années sous la direction de professeurs expérimentés et sous la surveillance du directeur. En écoutant les classes faites par les meilleurs maîtres, en faisant eux-mêmes des leçons dont le plan, très détaillé, doit être soumis au titulaire du cours et dont on explique et corrige ensuite les erreurs de méthode, en examinant et en discutant des questions pédagogiques relatives à la manière d'enseigner telle ou telle matière, ils arrivent à leur année d'épreuve avec des connaissances théoriques et pratiques très étendues et très précises. 1) Les „Lehrantsassistenten“ savent ce que c'est qu'une classe, ce que demande l'intelligence d'élèves de tel ou tel âge, ce qu'il faut supposer connu dans les différentes branches et les différentes classes, comment on fait apprendre plus vite ou retenir plus sûrement les formes ou les règles, «si bien, dit Pinloche (loc. cit.) que chez des maîtres ainsi préparés j'ai trouvé l'enseignement plus vivant et, je dois le confesser, plus intéressant qu'en France.»

J'ai fait personnellement la même constatation, excepté toutefois pour la traduction des auteurs et la préparation resp. correction des rédactions, où j'ai trouvé les méthodes françaises plus intéressantes et plus instructives. Un jeune professeur parisien, M. Potel, dont j'ai fait la connaissance intime à Giessen et qui est devenu plus tard lecteur de l'impératrice-mère et précepteur d'un prince impérial, a plus d'une fois reconnu la

1) „Il y a loin de cette éducation professionnelle méthodiquement organisée aux leçons que nos jeunes normaliens de 3^e année vont faire à titre de stage une ou deux fois par an dans les lycées de Paris.“

(Schweitzer).

supériorité, non du savoir, mais du savoir-faire des professeurs allemands sur les agrégés français. Il se montrait surtout étonné et ravi de tous ces moyens, grands et petits, de ces stratagèmes ingénieux, de certains trucs pédagogiques qui rendent l'enseignement si varié, si vivant, si intéressant et qui, tout en stimulant l'émulation, tiennent l'attention continuellement en éveil et empêchent la fatigue chez l'élève et la routine chez le maître.

Ainsi l'on évite autant que possible «la cérémonie languissante, ennuyeuse et monotone» qui est la récitation des leçons. La leçon consiste-t-elle en une page d'auteur, c'est au cours d'une explication de cet auteur que l'on interroge soit un élève, soit un groupe, soit même toute la classe. Ce passage en rappellera d'autres du même auteur ou d'autres écrivains qui seront débités et repassés de la même manière, et l'élève interpellé s'assiera tout honteux, si sa réponse peu satisfaisante lui a valu une observation un peu sèche du maître. Dans les classes inférieures, où il y a p. ex. à apprendre telle ou telle règle de grammaire, toute la classe en chœur la débite une fois, puis une seconde fois, si le premier essai a manqué d'entrain et d'ensemble; après quoi le professeur appelle un élève et le fait interroger par les autres.

J'ai employé ce procédé dans une leçon d'épreuve en V avec 40 et quelques élèves. Il s'agissait des génitifs pluriels et des ablatifs singuliers de la 3^{ème} déclinaison latine. L'élève nommé vint se mettre à côté de moi et s'engagea à répondre 25 fois sans erreur. Je désignai successivement 25 de ses condisciples qui lui proposèrent chacun un substantif de la 3^{ème} déclinaison dont il devait donner le sens, l'ablatif sing. et le gén. plur. On comprend qu'avec de tels stratagèmes l'attention des élèves soit éveillée et leur intérêt soutenu. S'agissait-il de faire traduire une phrase allemande en latin, le maître la disait lentement, distinctement, la faisait répéter par un élève, attendait quelques instants et désignait un élève pour la traduction. A peine celui-ci eut-il fini que 20 élèves montraient le doigt pour redresser les fautes éventuelles et justifier leur correction en citant à l'appui la règle avec l'exemple-type. La même phrase sensiblement modifiée (par le changement de la forme act. en forme pass., du sing. en plur., du prés. en

passé ou en futur) était ensuite écrite au tableau par un élève pendant que les autres, par questions et réponses, se livraient à tous les exercices auxquels la phrase se prêtait. Souvent on fait écrire un *Extemporale* pendant la 2^{ième} moitié d'une leçon dont la 1^{ère} a été consacrée à des exercices préparatoires, ce qui en rehausse l'importance tout en stimulant l'attention.

On procède d'une manière identique pour les explications d'auteurs, afin de forcer tous les élèves à y prendre part et d'éviter qu'elles ne dégèrent en un dialogue entre le professeur et l'élève interrogé et dont se désintéresserait la plus grande partie de la classe, si toutefois elle n'en profite pas pour préparer le passage suivant. Nous sommes en *Unter-Secunda*. On lit une phrase de grec en faisant sentir l'accent. Le professeur demande qu'on lui indique les mots de cette phrase qui ne sont pas encore connus. Si on lui demande le sens de mots déjà vus, il le fait dire par un élève avec indication du passage où le vocable figure. Si, au contraire, le mot se présente pour la première fois, il essaie d'en faire deviner le sens par des comparaisons avec d'autres mots ou, au besoin, avec des mots tirés d'autres langues. Puis le mot est écrit au tableau avec la traduction et quelques autres mots formés de la même racine. Enfin, quand on ne lui pose plus de question, on procède à l'explication de la phrase. Une douzaine d'élèves y ont pris part, ils n'oublieront plus le sens du mot qu'ils ont eu la gloire de signaler, parce que quelque chose d'eux-mêmes y est attaché. Les autres aussi se sont intéressés à cette recherche légèrement dramatique, et cela d'autant plus que le professeur s'est arrangé pour faire parler aussi ceux qui auraient tendance à rester dans leur coin, absorbés dans leurs réflexions particulières et à les stimuler par quelques mots piquants. Les classes, au surplus, ne durent que 50 minutes en moyenne — excepté les deux premières leçons dans les classes supérieures, — et les leçons sont espacées par des récréations de 7, 10 et 15 minutes. Si pendant ces heures si bien remplies j'ai pensé souvent au mot d'Horace «spe finis dura ferentes», j'ai toujours constaté que quelque dure que fût la peine, les élèves ont trouvé la force de la supporter pendant des leçons relativement courtes, que les maîtres s'efforçaient de rendre non seulement intéres-

santes, mais encore vivantes. Or, ce ne sont jamais les élèves attentifs qui causent du désordre; ils n'en ont ni le dessein ni le temps. D'autre part, le plaisir que les élèves prennent à écouter ce qu'on enseigne, n'entraîne-t-il pas le respect et, jusqu'à un certain degré, l'amour pour celui qui enseigne?

Quand tout marche ainsi, quant professeurs et élèves contribuent chacun pour sa part à abattre la besogne, enseigner devient un plaisir et apprendre, une joie.

GLÆSENER, Prof.

Autour d'un vieux palmarès.

Le hasard m'a fait mettre la main sur un vieux palmarès. Ce sont quelques feuilles jaunies d'un journal bilingue, ayant pour titre: „*La Quotidienne luxembourgeoise*“, et portant la date du 22 août 1854. Quoique le format fût réduit à la moitié du format ordinaire actuel et que la rédaction fit de larges emprunts à d'autres journaux, le prix de l'abonnement trimestriel était de 8,50 frs. Il est vrai qu'il n'y avait que deux petites annonces à 20 centimes la ligne, concernant l'une — un recueil de sermons, publié par le R. P. Zobel et l'autre une chambre à louer. C'est encore un échantillon du bon vieux journal d'idées, et il y a lieu de croire que le rédacteur en chef, monsieur le Comte de Piessac, demeurant rue de l' Arsenal à Luxembourg, ainsi que ses compagnons de publicité: Monsieur Jullien, imprimeur, demeurant rue Saint-Philippe 176 et Monsieur J. Dufays, éditeur, n'ont pas dû faire des affaires d'or, malgré le prix élevé de l'abonnement. Mais ceci soit dit entre parenthèses.

Le „Tableau des Elèves qui reçurent des prix et des accésits“ en l'an de grâce 1854 est précédé de la description suivante, dont le ton solennel et pathétique ferait sourire aujourd'hui:

„Vorigen Sonntag wiederholte sich *die rührende Feier* der Preisaus-
„teilung im Athenäum. Der festlich ausgeschmückte Saal fasste kaum das
„theilnehmende Publikum. Der Jubel der Fanfaren empfing die eintretenden
„*General-Administratoren* die nebst *der obersten Militärbehörde der Bundes-*
„*festung* und zahlreichen Beamten und Geistlichen des Landes auf der Es-
„trade Platz nahmen. Die Rede des Herrn Studiendirektors besprach in
„geistreicher Weise die im Programm erwähnte kostbare Schenkung, die
„der Bibliothek von den erlauchten Erben S. M. Wilhelms II. zu teil ge-

„worden ist (Blume's Flora der Sundischen Inseln). Die einzelnen Pausen „der Preisverteilung wurden vom Sanger- und Musikchor der Schuler, unter „der geschickten Leitung des Herrn Greyson, ausgefullt. Die Freude der „Eltern und Schuler, welche die Preise *aus hohen und geliebten Handen* in „Empfang nahmen, das allgemeine Mitgefuhl fur diese Freude, das herzlich „Vergnugen mit dem das Auge jeden Sieger am Ziele seine Palme ergreifen „sieht — das Alles strahlte von allen Gesichtern.

„Einem Schuler der ersten Klasse, J. P. Coster aus Luxemburg, der „das „Gymnasium nach einer Reihe glanzener Erfolge verlasst, wurde eine seltene „Auszeichnung zu Theil. *Der Herr Prasident der Regierung* empfing aus den „Handen des Direktors einen fur jenen Schuler bestimmten Lorbeerkranz. „Herr Simons, ebenso uberrascht als das in einen begeisterten Beifall „ausbrechende Publikum, *vollzog die Kronung* nach einigen Worten, *die zum „Erschutterndsten gehorten, was je in diesem Saale gesprochen worden ist. „Dem sichtlich mit seinem Gemute kampfenden, fast ubermannnten Staats- „manne, Vater und Jugendfreunde*, entflamnte in rhetorischem Feuer eine „Inspiration, die ihre Blitze in alle Herzen schlug und *manches Mannerauge „in Thranen glanzen* liess. Bei seiner Ansprache an die Abiturienten hob er „sehr zweckmassig weniger der Junglinge Verdienst, als die Pflichten hervor, die sie erwarten.“

Ah, l'heureux temps ou une distribution de prix a l'Athenee faisait salle comble le 13 aout, passionnait le public, parents, eleves et sommites de la magistrature, runissait le gouvernement au complet! Aujourd'hui il faudrait une seance dramatique a la Chambre des Deputes ou — peut-etre un film inedit et sensationnel d'Asta Nielsen pour obtenir un effet de loin semblable. Du moins chez nos eleves, qui sont plus blases; de toutes ces ceremonies officielles froides et engoncees ils s'en battent l'oeil. Et avec raison!

Est-ce parce que les successeurs de Monsieur le Proviseur „Directeur d'Etudes“, n'ont plus retrouve le secret de parler si „spirituellement“ d'un sujet scientifique ou litteraire quelconque, ou parce que les hauts dignitaires de l'Etat ont de moins en moins rehausse par leur presence la fete de la jeunesse qui etait autrefois une affaire d'Etat? Ou est-ce plutot parce que le sport et les autres distractions ont accapare l'attention et fait une espece de concurrence deloyale aux choses de l'esprit, ou enfin parce que les succes et gloires scolaires, trop souvent sans lendemain et cruellement dementis par la vie, ont fini par perdre leur prestige?

En tout cas, nous qui avons vu agoniser et mourir les dernieres distributions de prix dans l'atmosphere lourde et surchauffee

des après-midis d'août, parmi des fleurs de rhétorique trop fanées pour mettre encore dans l'air une illusion de parfum et de poésie, nous croyons qu'il y a un peu de tout cela dans le discrédit où sont tombées ces solennités; même nous ne les regrettons pas trop avec leur mise en scène d'apparat, dépourvue d'entrain et de joie, et avec cette éloquence officielle où tout sentait l'effort et où l'on parlait de tout, sauf de ce qui intéressait l'enfant; comme dans ces distributions de prix Montyon persiflées par Flaubert où, sur la vertu simple et sublime est versé un flot de paroles rétrospectives et vaines, par un vieux monsieur en redingote.

Du palmarès en question quelques noms se détachent dans le souvenir de nos contemporains. Citons entre autres:

Cours Supérieur (ces élèves ne recevaient pas de prix): De Blockhausen Félix, de Birtrange; Brasseur Alex, d'Esch s. A.; Buffet Adolphe, d'Ettelbruck; Chomé Jules, de Grevenmacher; Feltgen Jean, de Lintgen; Graas Jacques, de Luxembourg; Krier Bernard, de Dudelange; Hintgen Pierre, de Mensdorf; Mullendorff Jules, de Luxembourg; Simons Paul, de Luxembourg; Stronck Michel, de Weyer; Schwickert Joseph, de Strassen.

Première Classe (27 élèves). Deuxième prix: Rothermel Jules de Luxembourg; cinquième prix: Muller Nicolas de Mondercange; deuxième acc.: de Muysen Jean-Pierre de Roodt.

Deuxième Classe (37 élèves). Premier prix: Dutreux Antoine de Luxembourg; troisième prix: Feltgen Mathias de Lintgen; sixième prix: Brassel Prosper, de Rambrouch; cinquième acc. Eyschen Charles, de Luxembourg; huitième acc. Auguste Namur de Luxembourg.

Troisième Classe (40 élèves). Premier prix: Haal Bernard de Grevenmacher; quatrième prix: Kimmer Henri de Luxembourg; premier acc. Michaelis Frédéric et Bodson Victor de Luxembourg; cinquième prix: Klensch J.-P. de Gasperich.

Quatrième Classe (28 élèves). Deuxième prix: Thoma Nicolas de Hamm; premier acc. Schon Jean, de Grevenmacher; deuxième acc. Fischer J.-P., de Luxembourg; cinquième acc. Hauff Ferdinand, d'Echternach.

Cinquième Classe (44 élèves). Deuxième prix de Muysen Jean de Roodt; deuxième acc. Tschiderer Vitalis de Larochette; quatrième acc. Witry Auguste de Lintgen.

Sixième Classe (45 élèves). Premier prix: Kuborn François, de Mertert; deuxième prix: Neuberg Joseph, de Luxembourg; sixième acc. Simons Charles de Luxembourg; septième acc. Michaelis Charles de Luxembourg.

Classe préparatoire. Troisième prix: Breithof Nicolas, de Luxembourg; troisième acc. Eyschen Paul de Luxembourg

En cueillant dans la moisson intellectuelle d'une seule année ces noms, presque tous notoires et dont quelques-uns ont joué un rôle décisif dans la destinée de notre pays, on se demande si la sélection opérée de bonne heure par cette institution était donc si mauvaise? Et si en abolissant *radicalement* les distributions de prix, nous ne sommes pas allés un peu vite, et surtout si nous ne commençons pas déjà à voir le revers de la médaille?

Les uns, par esprit égalitaire, un certain esprit pseudo-démocratique ont voulu niveler tout, comme s'il y avait quelque chose de moins égalitaire que la nature qui distribue ses dons à l'aveugle, versant très souvent des trésors d'intelligence et d'imagination à l'humble enfant d'ouvrier et les refusant obstinément au fils du banquier, si cela lui plaît. Flat spiritus ubi vult. A ceux donc qui, poussés par un désir d'égalité mal comprise, veulent mesurer tout à leur aune, la nature souveraine et aristocratique répond catégoriquement: Non!

D'autre part, le Gouvernement s'est trop hâté d'écouter les simplificateurs à outrance, parce qu'il lui souriait sans doute de faire une économie annuelle de 6—8000 francs, sans qu'aucun député se plaignît. Ah! s'il s'était agi de rayer un crédit agricole quelconque, c'eût été différent. Et pourtant la Conférence des professeurs consultée (du moins celle de l'École Industrielle et Commerciale) avait proposé de ne pas laisser tomber en économie cette somme, mais de la consacrer à encourager des élèves méritants.

Si les distributions de prix sont mortes de leur belle mort, c'est sans doute parce qu'on n'a pas su, en haut lieu, en faire des fêtes enfantines et leur garder leur véritable caractère de fêtes scolaires. C'était un premier tort.

Mais supprimer purement et simplement la récompense promise toute l'année à l'effort enfantin, sans entourer cette modification d'un correctif, est un procédé trop commode et vraiment

trop simpliste, pour constituer un grand progrès pédagogique. C'est une deuxième erreur, plus funeste.

Disons donc tout haut que l'effort enfantin a besoin d'être stimulé et que l'intérêt de l'école l'exige. N'est-il pas étrange de voir des hommes adultes qui ne travaillent qu'à condition de toucher une récompense bien concrète et bien palpable à la fin du mois, qui se remuent à tout moment pour obtenir soit une augmentation de salaire soit une diminution de travail, et qui font des mains et de pieds pour obtenir un hochet de vanité sous forme de titre, de ruban ou de médaille, prêcher superbement à l'enfant l'impératif catégorique d'Immanuel Kant et parler dédaigneusement des satisfactions pourtant légitimes que représentent les places, les subsides et les prix scolaires!

Regardons donc bien en face ces pêcheurs faux ou superficiels, et disons leur bien haut qu'il est facile d'être héroïque — à la place des autres. Y a-t-il injustice plus flagrante que de demander à de faibles débutants en croissance physique, intellectuelle et morale à la fois, un effort que ne possèdent pas encore les 99⁰/₀ des hommes mûrs ou réputés tels? Quelqu'un a défini la vertu: C'est ce qu'on demande aux autres. Cette définition se vérifie ici.

Combien mesquines sont, envisagés de ce point de vue, les reproches souvent exagérés de rivalités malsaines, de jalousies ombrageuses, d'injustices criantes, défaillances inhérentes à toutes les institutions humaines, du moment que le principe est reconnu juste? Il ne resterait donc que les modalités à trouver dans l'application d'une chose juste en principe. C'est là l'affaire des hommes responsables de la direction de notre enseignement et payés pour chercher des réformes commandées par le progrès et les idées de notre époque.

L'expérience est notre guide. Or, nous voyons que l'âme enfantine, sollicitée en tant de sens divers par les distractions et par le sport sous toutes ses formes (auto, vélo, football, éclaireurs, etc) dont je ne veux nullement médire, a plus que jamais besoin d'un stimulant qui serve de correctif. Quant à nous, nous nous bornons pour le moment à demander *que le crédit accordé autrefois à la distribution des prix soit réparti, sans distinction de fortune, entre tous les élèves qui figureraient au programme, s'il y avait encore des distributions de prix.* M. TRESCH.

Der antike Purpur in modernem Licht.

Das bei uns in den Unterklassen benutzte Handbuch für den Geschichtsunterricht von *Welter* erzählt in bezug auf den Purpur des Altertums, in seinem Kapitel über die Phönizier, folgendes Histörchen:

„In ihren Fabriken stand die Färberei, besonders in Purpur, oben an. Sie selbst sollen die Entdecker des Purpurs sein. Ein Schäferhund, so meldet die Sage, hatte am Meeresstrande nahe bei der Stadt Tyrus Purpurschnecken zerbissen und kehrte mit hochroter Schnauze zu seinem Herrn zurück. In der Meinung, der Hund sei verwundet, wischte er ihm das vermeintliche Blut ab. Wie erstaunte er, als er nicht die geringste Verwundung, die Wolle aber schön und glänzend rot gefärbt fand. Neugierig folgte er der Spur des Hundes und entdeckte, dass die vom Meere an die Küste ausgeworfenen Schnecken jenen rotfärbenden Saft enthielten. Dieser tyrische Purpur, besonders der hochrote und violette, wurde so berühmt, dass er für die grösste Kostbarkeit galt, mit der sich nur Könige und die reichsten Leute schmücken konnten; Weil die Färbung bei den Phöniziern meistens in Wolle geschah, wurde die Wollweberei mit der Färberei eng verbunden“.

Dieses Märchen ist ein schöner Beweis für die Tatsache, wie leichtfertig manchmal das Altertum über naturhistorische Dinge hinwegging, ohne sie näher zu prüfen, und wie falsche Anschauungen von Generation zu Generation auf dem Wege der Abschrift weitergetragen werden und sogar in unserer wissenschaftlichen Zeit noch gar in den Schulbüchern fortspuken. Möge wenigstens bei uns der Irrtum über das Wesen des antiken Purpurs nicht mehr im Geschichtsunterricht auftauchen; was nämlich in jener Anekdote steht, ist praktisch geradezu undenkbar, und darüber seien an dieser Stelle einige Worte mitgeteilt.

Bekannterweise mass man im Altertum dem echten Purpur grosse Bedeutung zu: Der aus doppeltgezwirtem Byssus hergestellte Vorhang vor dem Allerheiligsten im Tempel Mosis war damit gefärbt, Purpur zierte die Kultusgewänder der Hohepriester und war von der Perserzeit an das Abzeichen höchster Würde, jeder Gebildete weiss vom *latus clavus* der *Senatoren* und vom *angustus clavus* der *Equites*, von der *Toga praetexta* und vom

Purpurmantel des im Triumph einziehenden Siegers. Die Farbe der Kardinalgewänder war im Ursprung echter Purpur, und Purpurpigment bildete die Unterlage der wertvollen, mit Gold geschriebenen Manuscripte, der *codices purpurei*, von welchen der jüngsten einer die Ulfilas'sche Bibel in Upsala darstellt.

Aus mehr als einem Grunde verschwindet der echte Purpur vollständig vom Beginn des Mittelalters an aus der Praxis, es wurde nachher niemals mehr versucht, ihn wieder herzustellen und zu verwenden. An fürstlichen und kirchlichen Gewändern blieb er zwar traditionell erhalten, es waren aber andere Farbstoffe, die an seine Stelle traten und ihn, wie es scheint, so vorteilhaft ersetzten, dass er nur dem Namen nach mehr bekannt blieb. Der fabelhaft fortgeschrittene Ausbau der modernen Färbetechnik hat denn wohl die letzte Erinnerung an den ehemals so berühmten Stoff getilgt.

Eine sehr interessante Frage ist nun die nach der eigentlichen Farbe des alten Purpurs. Schon Homer nennt das Meer «purpurfarben», aber kein Mensch vermag in dem Meere, wie es Homer geschaut, einen Ton herauszufinden, der einigermaßen auf das hinwies, was man sich heute unter Purpur denkt. Man glaubte nun, auf die ursprüngliche Bedeutung des Wortes „*porphyrois*“ zurückgreifen zu müssen, nach der es keine Farbe, sondern das Flimmernde infolge lebhafter Bewegung besagen will. Doch ist dieses nicht einmal nötig, wenn wir die alte Literatur etwas durchblättern und dort erfassen, dass es eigentlich mehrere Arten Purpur von verschiedener Wertschätzung gab, und unter ihnen auch sehr dunkle Varietäten, welche höchstens in der Aufsicht einen roten oder violetten Schein durchschimmern liessen; vielleicht war auch ein schwacher metallischer Bronzereflex vorhanden, wie er manchen Anilinfarben im einfallenden Lichte eigen ist. Jedenfalls aber hoben sich von so gefärbten Gewändern die Gold- und Silbergeschmeide herrlich ab. An diese dunklen Farben wird das «purpurne» Meer von Homer anzulehnen sein, wie er denn auch von «purpurner Nacht» und selbst von «purpurnem Tode» spricht.

Die übrigen Nuancen waren heller, sie wurden durch Verdünnung mit Wasser, Urin und eventuellen Zusatz sonstiger Farbstoffe erhalten. Auch diese sind uns nicht in Wirklichkeit erhalten geblieben, aber sie werden in der Literatur vielfach mit noch

heute bestehenden Objekten verglichen, wie Veilchen, Indigodämpfen u. s. w., so dass wir nicht irgehen, wenn wir sie als mehr blau denn rot bezeichnen. Die Vorstellung der Purpurfarbe hat wohl im Laufe der Zeit grosse Wandlungen mitgemacht, wahrscheinlich durch das Auftreten der Ersatzstoffe, und doch versteht der Engländer noch jetzt unter «purple» etwas entschieden Blaueres, als wir erwarten würden.

Der einfachste Weg, die Eigenschaften des antiken Purpurs kennen zu lernen, wird nun darin bestehen, dass man sich aus der Natur den Stoff verschafft, der einst so hoch im Ansehen war, und das ist nicht allzu schwer. Vor allem gilt es, in der heutigen Weichtierfauna der inbetracht kommenden Gebiete die Schnecke herauszufinden, die den Alten den Purpur lieferte. Wir besitzen genaue Beschreibungen, bei Plinius beispielsweise, und ausserdem hat man an Stätten antiker Färbereianstalten bestimmbare Scherben von zerschlagenen Gehäusen gefunden; so weiss man nun, dass Arten der Gattung *Murex*, besonders *Murex brandaris*, und kleine Trompetenschnecken die Hauptlieferanten waren, und solche Tiere kann man sich noch heute leicht in grösserer Anzahl besorgen.

Weiter kommt es darauf an, zu wissen, wo die Tiere den Purpur enthalten, und es führt die genaue Untersuchung zur Feststellung der Tatsache, dass nicht das ganze Tier, sondern nur eine winzige, stechnadelkopfgrosse Drüse in Frage kommt. Da also die von einem Individuum erzeugte Menge des Farbstoffes eine verschwindend geringe ist, begreifen wir leicht, dass der Preis des Purpurs im Altertum ein riesig hoher war. Darüber macht uns beispielsweise eine Notiz Mitteilung, die aus einer Zeit stammt, wo der wirtschaftliche Niedergang die Aufstellung von Höchstpreisen verlangte; man setzte damals das Pfund Purpurwolle mit 940 Mk. heutiger Währung an, wo die gleiche Menge mit Kermes gefärbt nur auf 30 Mk. berechnet wurde. Purpurseide kostete 2800 Mk. das Pfund, ungefärbte 180, das giebt genauen Aufschluss über den Geldwert des Purpurs.

Der unerschwinglich hohe Preis mag denn wohl in erster Linie dazu beigetragen haben, dass mit dem Ausgang des Altertums der Purpur ganz ausser Gebrauch kam, und dass das im späten

Mittelalter sich wieder für ihn einstellende Interesse nur ein wissenschaftliches, nicht auf die Praxis gerichtetes war.

Ein anderes Faktum kommt noch hinzu. Der Inhalt der Drüse ist keineswegs gefärbt, sondern er wird es erst nach und nach durch Zusatz von Salzen und längeres Erwärmen, besonders aber, wenn er lange im Sonnenlicht lagert. Man hat sogar mit dem lichtempfindlichen, ungefärbten Inhalt der Drüse farbige Photographien im Sonnenlichte von einem Negativ abkopiert. Ganz sicher ist die Wirkung spezifischer Enzyme im Spiele.

Der Hund des phönizischen Hirten konnte also gewiss kein blutiges Maul heimbringen, als er am Strande eine Purpurschnecke angebissen hatte; wenn er auch mit den Zähnen auf die Drüse geraten war und sie zerdrückt hatte, so war die austretende Substanz doch so gering an Menge und dazu so wenig durch Färbung auffällig, dass man nichts wahrnehmen konnte, und hätte das Tier auch seinen Angriff an hundert Schnecken wiederholt.

In jüngster Zeit ist nun die Purpurfrage wieder aufgegriffen worden, und zwar von chemischer Seite. Prof. P. Friedländer in Wien, dessen Mitteilungen ich an dieser Stelle folge, erhielt von 12000 Stück von verschiedener Seite zusammengebrachter Schnecken anderthalb Gramm Substanz, also ein unsäglich kleines Quantum. An dieser konnte er dann analytisch feststellen, dass der Purpur ein Dibromderivat des Indigoblaus ist, also in eine bekannte Farbstoffgruppe gehört. Des weiteren gelang diesem Forscher die synthetische Darstellung aus Teerprodukten. Solche Ergebnisse könnten auf den ersten Blick den Plan rechtfertigen, nunmehr dem Purpur wieder Eingang in die Färbetechnik zu verschaffen — aber die rohe Wirklichkeit hat der erwartungsvollen Phantasie eine große Enttäuschung gebracht: Der Purpur, welcher einst, gemäss den Ueberlieferungen, alle andern, damals verfügbaren Farbstoffe an Feuer und Schönheit weit hinter sich liess, ist eine so wenig eklatante Farbsubstanz, dass unser verwöhntes Geschlecht bei seinem Anblick nicht einmal die Begeisterung der Alten für diesen Stoff wird begreifen können. Wenn daher auch, nach Friedländers Ausspruch, der Purpur heute zu einem 10000 mal niedrigeren Preise hergestellt werden kann, hat er doch keine Aussicht auf breitere Verwendung, denn „der Glanz des antiken Purpurs vermag unser verwöhntes Auge nicht mehr zu blenden“.

Darauf kommt demnach die in der Geschichte der Phönizier erzählte Legende hinaus, so stand es also um den alten Purpur; wir erkennen in ihm einen Stoff, der mehr durch seinen Preis als durch seinen ästhetischen Wert imponierte, und der heute überholt ist, ohne daß dadurch irgendwie seine hervorragende Bedeutung in der Antike geschmälert werden kann.

Edm. J. KLEIN.

Le vers libre.

(Pastel de jeune fille, par Camille Mauclair.)

Vers 1820 la poésie française, qui se mourait depuis un siècle, ressuscite enfin de sa longue agonie. Dans un intervalle de cinquante ans nous assistons à l'éclosion merveilleuse d'un triple mouvement poétique: *le romantisme* que continue *le Parnasse*, *la poésie nouvelle ou symboliste* où s'achève l'évolution inaugurée par Hugo. Chacun de ces groupes place en tête de son programme ces deux points essentiels: renouvellement du fond poétique épuisé, perfectionnement de la forme reconnue imparfaite.

Au début du 19^{me} siècle et même plus tôt *la poésie classique* vieillie, décrépite est condamnée à une impuissance définitive. *Les romantiques* fougueux et entreprenants, privilège de la jeunesse, tentent de donner à la poésie une vie toute nouvelle en y introduisant l'élément personnel et l'exotisme. Parallèlement ils essayent de réformer la versification classique formaliste et souvent arbitraire en assouplissant l'alexandrin trop monotone, en pratiquant le rejet et l'enjambement, enfin en variant les rythmes avec une virtuosité prodigieuse.

Leconte de Lisle inaugure la réaction contre le romantisme. Dans ses préfaces, où il faut voir le manifeste de *l'école parnasienne*, il le juge trop personnel et trop peu scientifique. Ce qui, à son avis, doit être réalisé avant tout, c'est l'union de l'art et de la science. Le poète doit imiter les méthodes des peintres et des sculpteurs. La poésie sera plastique. Quant à la versification, Leconte de Lisle la voudrait moins relâchée. A la liberté, bien

timide cependant de Hugo, il préfère l'ordre et la sévérité de la période classique. La rime est le facteur le plus important de l'harmonie; plus eile est riche, mieux elle remplit son but.

Cette poésie plastique, exacte, colorée n'a pas trouvé l'approbation *des poètes nouveaux*. Leur goût penche vers un art moins net, moins précis, plus vague, plus mystérieux et dont les procédés seraient ceux du musicien. La poésie parnassienne laisse peu de place à l'imagination, la poésie nouvelle est au plus haut degré évocatrice. Celle-là frappe surtout la vue, celle-ci l'oreille. D'autre part, il est indispensable que l'artiste dispose à son gré de l'instrument poétique. Aucune entrave ne doit le gêner. Il n'y a pas de forme poétique fixe, immuable; c'est lui qui doit la créer.

Le mouvement symboliste remonte déjà à une quarantaine d'années et a produit des poètes d'une valeur incontestable, un Verlaine, un Régnier, un Verhaeren, un Moréas, pour ne citer que les plus connus. Nous sommes donc obligés, pour éviter une lacune, d'en exposer les grandes lignes au moins à nos élèves des classes supérieures. Or ce qui doit les dérouter le plus dans un poème en vers libres, c'est la désinvolture avec laquelle l'artiste traite ces règles de versification qu'après la lecture de Boileau ils s'imaginaient sacrosaintes et inviolables. Pour les familiariser avec la manière nouvelle, la meilleure méthode, à mon avis, c'est de choisir, dans *l'anthologie de van Bever et Léautaud*, par exemple, un des morceaux les plus caractéristiques et d'en étudier devant les élèves et livre en main les principes fondamentaux de versification. Dans les pages qui suivent, j'ai essayé de décrire brièvement comment une telle leçon pourrait se faire. Je ne prétends pas donner une étude approfondie et définitive, je ne pense qu'aux besoins de la classe. Choisissons pour notre leçon ce poème de Camille Mauclair

Pastel de jeune fille.

Elle doit être assise auprès d'une croisée	12 syll.
A petits carreaux encadrés de bois peint,	11
Dans une maison de briques roses, posée	12
Comme un jouet au bord d'un canal immobile	12
Allant de la ville vers la mer, bien loin,	11
Entre ses rangées de peupliers.	9

Elle doit être assise là le matin	11 syll.
Parmi l'ombre des tilleuls et des espaliers,	12
Regardant les femmes qui viennent de la campagne	13
Avec des pots de cuivre et des gerbes liées.	12
On voit, à travers la vitre, sa tête fine	12
Blonde avec une dentelle au cou,	9
Une dentelle blanche sur la nuque blanche	12
Qui se penche, montrant des cheveux fous:	10
Et ses yeux bleus, agrandis, lèvent leurs paupières tout à coup.	16
Sur ses genoux est son petit métier de brodeuse,	13
Ses ongles brillent dans le treillis des fils,	11
Elle a une petite bouche, elle a l'air peureuse,	13
Et sérieuse en sa robe grise.	8 (9)
On n'entend rien dans la rue, et derrière elle,	12
Dans l'encadrement de la fenêtre,	9
On voit des poteries, des ors de vieux portraits,	12
Un coin de place, et une porte entr'ouverte	11
Sur un jardin bleu de soleil qui dort derrière la maison.	17
Des enfants jouent sur le pavé de la place, dans l'herbe,	14
Sous les ombres rondes des arbres taillés: il est midi.	15
La clarté vaporeuse de Flandre est belle en silence,	14
Et le carillon des béguines tinte au loin dans la chaleur.	16

(etc. Voir van Bever et Léautaud: Poètes
d'aujourd'hui. pp. 184. 185. 186.)

Nombre des syllabes.

Ces vers qui ne forment qu'un fragment du poème constituent un ensemble des plus hétéroclite. Si nous envisageons d'abord le nombre des syllabes, nous constatons la plus grande inégalité. Les vers les plus courts en ont 8 ou 9, les plus longs 16 ou 17.

C'est sur ce point que les poètes nouveaux ont rompu le plus radicalement avec la tradition du vers français. Avant eux, il n'est pas rare de voir le poète changer de mètre dans le cadre de la même pièce. Ainsi il ne serait pas difficile de trouver dans telle fable de La Fontaine la même variété de rythmes que dans *Pastel de jeune fille*. Mais ces prétendus vers libres du fabuliste diffèrent essentiellement de ceux d'un Camille Mauclair, par exemple, ou d'un Emile Verhaeren. En effet, tandis que chez ceux-ci la longueur

du vers n'est pour ainsi dire pas limitée, celui de La Fontaine n'excède jamais 12 syllabes. De plus, si le fabuliste emploie dans une de ses pièces des mètres différents, c'est toujours à dessein et pour produire un effet déterminé.

Quelle est donc, sous le rapport de la longueur des vers, la doctrine, ou, à défaut de celle-ci, la pratique des symbolistes? Les poètes, nos prédécesseurs, disent-ils, ont prétendu qu'un vers de plus de 12 syllabes ne méritait pas ce nom, que c'était de la prose rythmée. Or en limitant ce nombre à 12, on nous oblige à adapter notre pensée à une forme immuable. Ce n'est pas l'idée poétique qui importe le plus dans ce cas, c'est le cadre dans lequel elle est enfermée. Au lieu de nous laisser exposer notre pensée avec tous les développements qu'elle comporte, on nous force souvent de lui faire violence pour ne pas dépasser le nombre de 12 syllabes. Il en résulte pour nous une gêne insupportable; ne pouvant en aucun cas franchir les limites étroites qu'on nous a tracées, nous sommes réduits à recourir à des inversions, des constructions boiteuses et des rejets, tours de prestidigitateur indignes d'un poète.

Les théoriciens du vers nouveau rompent de parti pris toutes les entraves dont des esprits timorés n'osaient débarrasser la poésie. Pour eux il ne saurait être question d'une forme immuable, antérieure à l'idée poétique. Tout poète a le droit et même le devoir de choisir celle qui semble le mieux convenir à l'expression de sa pensée. Si les mètres traditionnels, l'alexandrin, le vers de dix syllabes lui permettent de la développer comme elle doit l'être, il n'hésitera pas à en faire usage; si tel n'est pas le cas, il pourra dépasser ces limites dans la mesure où la pensée l'exigera. Celle-ci ne doit donc nullement s'adapter à la forme, elle doit la créer.

Rime.

Comme la poétique nouvelle repose essentiellement sur la liberté, il n'est pas étonnant qu'elle se soit attaquée à une tradition aussi contraire: la rime. En attribuant à celle-ci une importance excessive, comme le font Banville p. ex. et certains parnassiens. il arrive fatalement que tous les efforts de l'artiste porteront sur le choix des rimes et que la pensée ne jouera en poésie qu'un rôle secondaire. De plus, si l'on admet, les poètes nouveaux n'y

contredisent pas, que la rime contribue puissamment à l'harmonie du vers, il ne faut pas oublier cependant qu'il y a d'autres facteurs qui peuvent produire un effet analogue et même la remplacer: le rythme du vers, c'est-à-dire l'alternance des syllabes fortement accentuées et des syllabes non accentuées, des longues et des brèves, l'assonance et l'allitération.

Parmi les poètes nouveaux tous ne traitent pas la rime aussi cavalièrement que Mauclair dans le poème qui nous occupe. Les uns, les modérés, se soumettent à la tradition, tout en se permettant parfois certaines libertés: tantôt ils font rimer un mot avec lui-même ou un masculin avec un féminin, tantôt ils négligent la règle de l'alternance des rimes en accumulant, pour produire un effet déterminé, une série de rimes féminines ou de rimes masculines. Les autres, plus hardis, vont jusqu'à remplacer la rime par l'assonance, comme dans les premiers poèmes français du moyen-âge, ou même à la supprimer complètement. Mauclair, lui, doit être rangé parmi les extrêmes: sauf trois ou quatre couples de vers qui riment son *Pastel de jeune fille* est écrit tout entier en vers blancs.

Types de vers.

Parmi les 28 vers que nous avons cités, ceux de 9 à 12 syllabes présentent la même facture que les vers romantiques ou classiques. Les alexandrins ont tantôt le type classique, coupe fixe après la sixième syllabe, coupe mobile dans chacun des deux hémistiches, tantôt le type romantique, deux coupes mobiles (trimètre romantique). Le décasyllabe (v. 14) a deux coupes, après la troisième et après la sixième syllabe. Les vers de 9 et de 11 n'ont pas de coupe fixe. Quant à ceux de plus de 12 syllabes, ils sont coupés d'une façon si irrégulière qu'il est impossible de les réduire à des types déterminés. L'artiste s'y affranchit de toutes les traditions poétiques pour donner à ses vers la forme et l'harmonie qu'il juge adéquates à sa pensée.

Comme on le voit, Mauclair mélange dans son poème les formes anciennes et les formes nouvelles. D'un autre côté, il y montre, comme d'ailleurs la plupart des symbolistes, une préférence marquée pour les rythmes impairs (vers de 9, 11, 13, 15, 17 syllabes), assez rares chez les romantiques et les classiques.

Elision. Hiatus.

Si les poètes nouveaux respectent très peu, ou même pas du tout les préceptes classiques sur la longueur des vers, les coupes, la rime, nous constatons que pour le compte des syllabes ils suivent en général les errements traditionnels, et que les libertés qu'ils se permettent sous ce rapport ne sont ni plus osées ni plus nombreuses que celles de certains de leurs devanciers.

Dans la pièce que nous avons choisie, Mauclair viole à plusieurs reprises la règle de l'e muet en employant à l'intérieur des vers des mots qui, sauf le cas où l'e muet s'élide, ne doivent figurer qu'à la fin: rangées, vers 6; poteries, vers 22; jouent, vers 25. Or cette innovation, heureuse d'ailleurs, ne date pas de la fin du 19^me siècle. Dans son excellent *Petit traité de versification française*, Grammont en cite de nombreux exemples depuis Marot, Malherbe, Corneille jusqu'à Musset, Hugo, Sully-Prudhomme.*)

Quant aux hiatus: elle a une, v. 18; et une, v. 23, il serait facile de trouver les mêmes libertés chez les romantiques ou les parnassiens. On ne peut qu'applaudir Grammont lorsqu'il écrit: „S'il est des hiatus désagréables, qu'on les évite, mais pourquoi ne pas accueillir les autres? . . . Les seuls qui soient choquants sont ceux dans lesquels la même voyelle est répétée deux fois Toutes les fois que les deux voyelles sont différentes, l'hiatus peut être admis; et plus elles sont différentes l'une de l'autre plus il est agréable et doux . . . “.**)

Conclusion.

Pas plus que les romantiques, les symbolistes n'ont échappé au dénigrement de critiques malveillants. S'il est impossible de ne pas désapprouver les extravagances auxquelles se sont livrés certains d'entre eux, il serait injuste pourtant de les condamner en bloc et de leur refuser tout mérite. Le symbolisme est venu en son temps, quand le Parnasse eut porté tous ses fruits, et son oeuvre était nécessaire et féconde. „Qu'il y ait eu, dit Lanson,***) beaucoup de fracas, de présomption, d'incohérence, dans cet assaut livré à toute la tradition poétique de la France; que l'ancienne

*) Grammont. *Petit traité de versification française*. p. 10.

**) Grammont. *Petit traité de versification française*. pp. 28 et 29.

***) Lanson. *Histoire de la littérature française*. p. 1110.

inspiration et l'ancienne facture, entre les mains d'artistes sincères, gardent leurs droits et leur vertu, cela ne fait pas de doute. Mais il ne faut pas nier que cette remise à la fonte des formes traditionnelles de notre poésie ne soit venue à son heure et n'ait eu d'excellents effets. Après un grand siècle de production intense et glorieuse, cette vérification s'imposait. Plus d'un procédé, plus d'une règle en sortirent déconsidérés. Les parties excellentes de la technique traditionnelle en ressortirent plus solides. Et l'art est enrichi par le symbole, s'il ne s'y doit pas réduire; la langue et le vers, après tous ces exercices de dislocation, sont assouplis. Enfin le symbolisme nous a donné de belles, de fortes oeuvres“.

Jos. WAGENER.

Notre collègue, le professeur de coupe.

Dieu m'est témoin que je ne veux pas médire de lui, ni de ses pareils; mais le diable me damne, si je mens effrontément dans la petite histoire que je vais raconter!

J'étais sur le point d'être promu au grade de professeur. J'éprouvais la satisfaction légitime dont jouit tout adolescent, lorsque s'ouvre devant lui une perspective de sûreté relative après huit ans d'études moyennes, trois ans d'études universitaires et quatre ans de ce noviciat qui se prolonge interminablement sous les noms de stage et de répétitorat. Comme Moïse, je voyais enfin la Terre Promise, après cette espèce de pérégrination académique pleine de vicissitudes qui achemine un homme vers la trentaine; mais plus heureux que lui, je devais y entrer. Tout répétiteur me comprendra. On a beau pâlir sur les „antiquités“, s'enthousiasmer d'Echyle et de Virgile, analyser Corneille ou Schiller, se marier à la philosophie, extraire la quintessence des classiques, s'assimiler toute la matière enfin qui constitue notre examen encyclopédique, on n'en est pas moins content de pouvoir s'y adonner enfin, sans l'arrière-pensée d'être constamment talonné par quelque examinateur astucieux aux agûets. Quoi de plus naturel que de savoir,

dans ces conditions, ce qu'on se doit et, tout comme un autre, avocat, médecin ou ingénieur, on a son amour-propre?

La nouvelle dignité, à vrai dire, ne permet pas des folies; mais je tenais à me payer le plus tôt possible un habit pour les jours de cérémonie. Je crois que c'était une toge, costume qui nous fait ressembler tant à des ecclésiastiques manqués. Que celui qui n'a pas, au moins une fois dans sa vie, promené cet habit officiel par la ville, me jette la première pierre.

Tout en faisant des châteaux en Espagne, j'entrais chez mon tailleur qui logeait dans une rue étroite et paisible. Le coeur me battait à la pensée que ma robe ne fût pas prête à l'heure fixée. Mais miracle! elle m'attendait déjà. Je n'avais plus qu'à essayer et à régler mon compte. „Faites-moi une quittance!“ dis-je, fier comme Artaban.

En remuant plusieurs fois une plume rouillée et empâtée au fond d'un encrier poussiéreux, le bon tailleur qui se piquait de français, écrivit, non sans effort, sur un papier à entête à peu près ce qui suit:

*Ressu de Mossieur le proffesseur . . . la somme
de francs pour une toche y comprise
doublur, boutons, fille.*

Luxembourg le 20. août 1905.

X. Y. Proffesseur de Coupe.

Certes, je ne voudrais pas humilier le bon tailleur, s'il est encore en vie, ni le froisser, si ces lignes arrivent par hasard à sa connaissance. Mais j'avoue qu'en jetant un regard sur son manuscrit, je restais un moment interdit. Semblable à la laitière du bon fabuliste, j'assistais à l'écroulement intérieur d'un rêve. Voilà donc un „professeur“, un quasi-collègue! Je dus trahir ma pensée par un mouvement de surprise, car le bonhomme, mon pseudo-collègue, eut la bonté de sourire en demandant, si ce n'était pas le prix convenu. Je confirmai et payai, sans pouvoir détacher le regard de l'entête solennelle de ma facture. Je questionnai mon fournisseur sur ses titres et qualités, et j'appris alors que le gouvernement, soucieux des intérêts de la „classe moyenne“, l'avait chargé un jour de donner quelques leçons de coupe à des apprentis, pendant les soirées d'hiver.

O vanité des vanités! Ainsi, dans cette modeste échoppe

logeait, sans qu'il y parût, un collègue qui possédait, le titre ambitionné par moi pendant des années! Il le possédait simplement, naturellement, de sa propre autorité! Il l'avait conquis à la pointe de son aiguille! Et il avait, de la façon la plus naturelle du monde, adorné son papier-à-facture de ce titre de noblesse que je rêvais de mettre sur ma carte de visite.

Je m'en retournais en faisant des réflexions mélancoliques sur l'insouciance complice de l'Etat, qui n'accorde qu'après des années d'efforts ardues un titre qu'il laisse, ailleurs, glisser dédaigneusement entre les mains de qui veut le ramasser. Tandis qu'il tient la dragée si haute aux uns et qu'il multiplie précautions et exigences comme à plaisir, il se soucie d'autre part si peu des empiètements que son insouciance est presque une injure.*) Que quelque épicier peu scrupuleux s'avise de vendre une marchandise frelatée, une denrée falsifiée, qu'il baptise ‚champagne‘ ou ‚bordeau‘ un breuvage quelconque, aussitôt l'Etat intervient par un de ses organes. Y a-t-il preuve plus éclatante de la non-valeur qu'il convient d'attribuer au titre ‚honorifique‘ que nous portons? —

Depuis lors j'ai vu bien d'autres pseudo-collègues de toute espèce qui seraient aussi bien en peine s'ils devaient écrire orthographiquement leur titre usurpé, depuis les ‚professeurs de musique‘ les plus douteux jusqu'aux soit disant ‚professeurs de danse et de maintien‘. Je sais bien qu'on peut être ‚doctus‘ sans être ‚docteur‘ et qu'un tel sans titre est plus savant en droit que maint avocat-avoué

*) Les principales dispositions y relatives sont:

„Les grades et titres obtenus à l'étranger ne donnent aucun droit dans le Grand-Duché.“ (Loi du 8 mars 1875, art. 3.)

„Le docteur en philosophie et lettres ou en sciences qui a subi l'épreuve „prémotionnée (de l'examen pratique devant une commission de cinq professeurs), n'est nommé professeur, s'il n'a d'abord été répétiteur de deuxième classe pendant une année au moins et ensuite répétiteur de première classe aussi pendant une année au moins, et s'il n'a donné dans „l'exercice de ses fonctions des preuves de son aptitude.“

(Arrêté R. G. D. du 30 sept. 1874.)

„Le personnel n'ayant ni le titre ni le rang de professeur ou de répétiteur est nommé par le membre du Gouvernement chargé de l'Instruction publique“.

„Ce personnel est nommé sur les propositions de la conférence des professeurs, la commission des curateurs entendue au besoin“.

(Arrêté R. G. D. du 7 juin 1861 portant règlement général.)

qui en est pourvu, comme la réciproque est aussi quelquefois vraie. Mais tout de même, si j'étais « Ministre » pardon, « Directeur Général » de l'Instruction publique — un malheur est si vite arrivé! — je veillerais aux titres conférés officiellement, qui sont comme la petite monnaie du prestige professionnel, pour le même motif qui faisait punir de mort, sous la première République, les contrefacteurs d'assignats.

M. TRESCH.

Liste des membres de l'Association. (1916).

No à ordre	Noms et prénoms	Qualité, établissements d'enseignement.
1	<i>Ahnen Henri</i>	directeur du Lycée de Luxembourg.
2	<i>Becker Charles</i>	professeur au Gymnase d'Echternach.
3	<i>Bielecki Fr. Jos.</i>	" " " de Luxembourg.
4	<i>Bisenius Eug.</i>	" à l'Ecole Ind. et Com. d'Esch s. Alz.
5	<i>Braunshausen N.</i>	" au Gymnase de Luxembourg.
6	<i>de Colnet Fr.</i>	prof. hon. secrétaire de S. A. R. la Grande-duch.
7	<i>Comes Isidore</i>	professeur au Gymnase d'Echternach.
8	<i>Dupong J. P.</i>	" " " de Diekirch.
9	<i>Ecker Auguste</i>	" " " " "
10	<i>Ensch J. Bapt.</i>	directeur du Lycée d'Esch s. Alz.
11	<i>Erpelding J. P.</i>	professeur au Gymnase de Diekirch.
12	<i>Esch Mathias</i>	" " " " Luxembourg.
13	<i>Even François</i>	" à l'Ecole Ind. et Com. de Luxembg.
14	<i>Faber Gustave</i>	" au Gymnase de "
15	<i>Faber J. P.</i>	" à l'Ecole Ind. et Com. de "
16	<i>Feltes Jean</i>	" " " " " " "
17	<i>Glaesener Michel</i>	" au Gymnase de Luxembourg.
18	<i>Goergen Guill.</i>	" " "
19	<i>Greisch Joseph</i>	" à l'Ecole Ind. et Com. d'Esch s. Alz.
20	<i>Hansen Joseph</i>	" au Gymnase de Diekirch.
21	<i>Hansen Michel</i>	" à l'Ecole Ind. et Com. de Luxembg.
22	<i>Hein Nicolas</i>	" " "
23	<i>Heirens Nicolas</i>	" " " d'Esch s. Alz.
24	<i>Hess Joseph</i>	répétiteur au Gymnase d'Echternach.
25	<i>Heuertz Félix</i>	professeur au Gymnase de Luxembourg.

No d'ordre	Noms et prénoms	Qualité, établissements d'enseignement.
26	<i>Hoffmann Phil.</i>	professeur à l'Ecole Ind. et Com. de Luxembg.
27	<i>Kapp Théodore</i>	„ „ d'Esch s. Alz.
28	<i>Karels Jean</i>	„ au Gymnase de Luxembourg.
29	<i>Karp Martin</i>	„ à l'Ecole Ind. et Com. d'Esch s. Alz.
30	<i>Kass Mathias</i>	„ au Gymnase de Diekirch.
31	<i>Kauder J. P.</i>	directeur du „ d'Echternach.
32	<i>Kaysers Jacques</i>	professeur à l'Ecole Normale, Luxembourg.
33	<i>Keiffer Jules</i>	inspecteur principal, Luxembourg.
34	<i>Klaess Pierre</i>	professeur au Gymnase d'Echternach.
35	<i>Klein Edmond</i>	„ „ „ de Luxembourg.
36	<i>Koenig Lucien</i>	professeur au Gymnase de Luxembourg.
37	<i>Koetz Aloyse</i>	„ à l'Ecole Ind. et Com. d'Esch s. Alz.
38	<i>Koppes Jean</i>	„ au Gymnase de Luxembourg.
39	<i>Kowalsky Emile</i>	„ „ de Diekirch.
40	<i>Kratzenberg Dam.</i>	„ „ d'Echternach.
41	<i>Kreins Michel</i>	„ à l'Ecole Ind. et Com. d'Esch s. Alz.
42	<i>Limpach Jean</i>	„ au Gymnase d'Echternach.
43	<i>Mailliet Pierre</i>	„ „ de Diekirch.
44	<i>Manternach Fr.</i>	„ à l'Ecole Ind. et Com. de Luxembg.
45	<i>Manternach J. P.</i>	„ „ d'Esch s Alz.
46	<i>Margue Nicolas</i>	„ au Gymnase de Diekirch.
47	<i>Medinger Paul</i>	„ „ „
48	<i>Merten Joseph</i>	„ au Gymnase de Diekirch.
49	<i>Michels Michel</i>	„ à l'Ecole Ind. et Com. d'Esch s. Alz.
50	<i>Neiers Nicolas</i>	„ au Gymnase de Luxembourg.
51	<i>Nickels Nicolas</i>	„ à l'Ecole Ind. et Com. d'Esch s. Alz.
52	<i>Noesen Jacques</i>	„ „ „
53	<i>Oster Auguste</i>	„ au Lycée de Luxembourg.
54	<i>Oster Edouard</i>	„ au Gymnase „
55	<i>Ourth Félix</i>	„ à l'Ecole Ind. et Com. d'Esch s. Alz.
56	<i>Palgen Nicolas</i>	„ au Gymnase d'Echternach.
57	<i>Peffter Nicolas</i>	„ à l'Ecole Ind. et Com. de Luxembg.
58	<i>Pfeiffer Jean</i>	„ „ d'Esch s. Alz.
59	<i>Pierret Edouard</i>	„ à l'Ecole Normale de Luxembourg.
60	<i>Pletschette Denis</i>	„ au Gymnase de Diekirch.
61	<i>Rausch Victor</i>	„ „ de Luxembourg.
62	<i>Reuland Michel</i>	„ „ d'Echternach.
63	<i>Reuter Pierre</i>	„ à l'Ecole Ind. et Com. de Luxembg.
64	<i>Ries Nicolas</i>	„ „ „
65	<i>Rippinger Franç.</i>	„ „ „
66	<i>Robert Joseph</i>	„ au Gymnase de Diekirch.
67	<i>Roeder Jean</i>	„ à l'Ecole Ind. et Com. d'Esch s. Alz.

No d'ordre	Noms et prénoms	Qualité, établissements d'enseignement.
68	<i>Ruppert Henri</i>	professeur au Gymnase de Luxembourg.
69	<i>Schlottert Nic.</i>	inspecteur des écoles primaires à „
70	<i>Schmit Mathias</i>	professeur au Gymnase de „
71	<i>Schmit Nicolas</i>	„ „ „
72	<i>Schmitz Joseph</i>	„ „ de Diekirch.
73	<i>Schroeder Emile</i>	„ au Lycée de Luxembourg.
74	<i>Simmer Louis</i>	attaché au Gouvernement à Luxembourg.
75	<i>Simmer Nic.</i>	professeur au Gymnase de Diekirch.
76	<i>Soisson Guill.</i>	„ à l'Ecole Ind. et Com. de Luxembg.
77	<i>Speller Nicolas</i>	„ au Gymnase d'Echternach.
78	<i>Steffes Pierre</i>	„ „ de Diekirch.
79	<i>Stein Antoine</i>	répétiteur à l'Ecole Ind. et Com. d'Esch s. Alz.
80	<i>Strock Joseph</i>	professeur à l'Ecole Ind. et Com. de Luxembg.
81	<i>Thill J. P.</i>	„ au Gymnase d'Echternach.
82	<i>Thomé Jean</i>	„ au Gymnase de Luxembourg.
83	<i>Thyes André</i>	„ à l'Ecole Ind. et Com. de Luxembg.
84	<i>Thyes Eugène</i>	professeur au Lycée de Luxembourg.
85	<i>Tockert Joseph</i>	„ au Gymnase de „
86	<i>Tresch Mathias</i>	„ à l'Ecole Ind. et Com. de Luxembg.
87	<i>Wagener Joseph</i>	„ „ „
88	<i>Wagner Alphonse</i>	„ „ „
89	<i>Weinachter Pierre</i>	„ au Gymnase „ d'Echternach
90	<i>Weiwars Guill.</i>	„ „ de Luxembg.
91	<i>Welter Nicolas</i>	„ „ „
92	<i>v. Werweke Aug.</i>	„ „ „
93	<i>v. Werweke Nic.</i>	„ à l'Ecole Ind. et Com. de Luxembg.
94	<i>Wilhelm Jules</i>	„ au Gymnase de Luxembourg.
95	<i>Wirion Auguste</i>	„ „ d'Echtermach
96	<i>Wirion Edmond</i>	„ „ „
97	<i>Wolter Nicolas</i>	„ à l'Ecole Ind. et Com. d'Esch s. Alz. *)

Le comité a reçu quatre nouvelles demandes d'admission, celles de M. M. Kremer, Goerend, Meyers et Stumper.

Assemblée générale du 1^{er} mai 1916.

Ordre du jour:

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale.
2. Rapport du trésorier sur la situation budgétaire.
3. Rapport du secrétaire sur l'activité du comité.
4. Admission de nouveaux membres.
5. Renouvellement du comité.
6. L'excursion du Jour de l'Ascension: Réorganisation.
7. Divers: a) Remise de la cotisation pour 1916---1917.
b) Discours à prononcer sur la tombe des membres défunts. Décision à prendre.
c) Les réunions du comité et les statuts.

Présents: 20 membres.

Président: M. Glæsener.

Avant d'entamer l'ordre du jour, Monsieur le président invite les membres présents à se lever en signe de deuil pour honorer la mémoire de deux collègues morts pendant l'année: MM. Engelmann et de Waha. Ensuite il prononce les paroles suivantes:

René Engelmann †

„Un vent de malheur souffle sur l'Association des professeurs, et j'ai, une fois encore, la triste obligation d'arracher pour quelques minutes au silence et à l'oubli un des nôtres qui les chercha éperdument.

Voilà quelques mois à peine, R. Engelmann s'épanouissait, semblait-il, au faite des félicités humaines. Des amis nombreux et dévoués se pressaient autour de lui; la vie lui souriait, l'amour l'attendait. Il s'endormait dans la confiance et s'éveillait dans la joie de sa destinée. Mais ainsi qu'il suffit d'un coup de hache pour mettre le cèdre au niveau de l'hysope, il a suffi d'une résolution funeste pour abattre tant de prospérité.

Pourtant, si les morts prématurées ont toujours quelque chose de poignant, celle-ci est particulièrement douloureuse. Pourquoi ainsi? pourquoi si tôt? quand tant d'années de tra-

vail et de bonheur semblaient lui être dues, si toutefois quelque chose nous est dû ici-bas. Pourquoi tant de hâte et d'empressement à nous priver de ce qu'il y a de meilleur parmi nous ? Quel doit avoir été le deuil de son cœur, la détresse de son âme, pour que, plein de jeunesse et d'avenir, il ait envisagé la fin de toutes choses sans effroi, et, harcelé par le vertige de l'abîme et les yeux tournés vers l'insondable, il ait cherché dans les bras de la mort la consolation et l'oubli de ses maux, réels ou imaginaires, maux qui restent à jamais un mystère dont il a emporté la clef dans la tombe. Oui, ce sera éternellement une cruelle énigme que de ne pas découvrir des raisons suffisantes pour décider un homme en pleine jeunesse à disparaître. C'est encore une énigme déconcertante qu'à l'époque où il était obsédé de visions funèbres, il n'ait pas éprouvé le besoin bien humain d'épancher dans une âme amie le secret de ses angoisses.

Mais, ce n'est que lorsqu'il est passé qu'on peut évaluer les dégâts causés par l'orage : aujourd'hui seulement nous mesurons le vide que laisse au milieu de nous la mort du regretté collègue, retranché en pleine vie, dans toute l'activité de son intelligence. Au lendemain de sa mort, dans la première surprise, nous parlions de lui comme s'il allait revenir ; nous n'avions pas encore le sentiment de l'irréparable. Ce sentiment, nous l'avons maintenant, poignant et à toutes les occasions où nous serons réunis. L'Association des professeurs n'oubliera pas de si tôt celui qui fut un de ses membres les plus dévoués aux intérêts qu'elle est appelée à servir ; elle gardera longtemps encore le souvenir de ce joyeux compagnon, dont les talents multiples mettaient la joie et l'entrain dans nos réunions et dans nos excursions.

Mais, permettez-moi, avant de finir, de me tourner un instant vers ses parents qui, maintenant seulement, des mois après la disparition du fils, peuvent apprécier leur désastre et leur désespoir. Dans les premiers temps, l'ivresse de la douleur, la stupeur ne leur avait pas permis de mesurer toute l'étendue de leur infortune. Lorsqu'après des mois de cet horrible cauchemar, ils se réveillèrent seuls dans cette maison que le malheur avait dévastée comme une trombe, lorsqu'ils comprirent enfin

que ces mois n'avaient pas été un rêve, mais une sombre réalité, ce fut un terrible réveil — et ce dut être un spectacle digne d'une pitié profonde que ces deux vieillards mêlant silencieusement leurs larmes sur les ruines de leurs espérances. Je crois être l'interprète de vos sentiments en leur envoyant d'ici, au nom de l'association, nos douloureux compliments de condoléances“.

M. M. de Waha, professeur honoraire, étant mort dans le courant du mois d'avril, Monsieur le président consacre à sa mémoire les paroles suivantes:

M. de Waha †

„Déjà lors du décès de Madame de Waha, notre collègue était aux prises avec le mal qui devait l'emporter peu de temps après, et, il y a huit jours, nous l'avons couché à côté de celle qui était partie quelques semaines auparavant comme pour lui préparer sa demeure pour l'éternité et veiller, là encore, à ce qu'il ne manquât de rien à son arrivée, elle qui avait été pendant de longues années non seulement l'ange tutélaire de son foyer, mais encore, comme je l'ai su après, sa soeur de charité. L'Association perd en Mathias de Waha son doyen-d'âge. C'était un vétéran dont les cheveux avaient blanchi au souffle des hivers et dont le dos se courbait et les genoux fléchissaient sous le poids de 73 années, mais dont l'esprit vif et clair gardait toute sa vigueur. La neige était sur son front, mais la flamme était dans son cœur. Aussi a-t-il toujours été sur la brèche et n'a-t-il jamais marchandé ses services à l'Etat, ni transigé avec les scrupules de sa conscience. Sa vie, tout entière consacrée à l'accomplissement du devoir professionnel, exempte de la recherche des honneurs qui allaient à lui, assurera à sa mémoire un souvenir impérissable, imprégné de respect et de vénération. C'était un de ces hommes foncièrement honnêtes et probes, sur le passage desquels toutes les têtes se découvrent, tous les fronts s'inclinent, pour lesquels les mots et les phrases n'ont jamais eu qu'un seul sens, et qui, amoureux des idées claires et des raisonnements solides, préférèrent la ligne droite jusque dans la construction et l'arrangement de leur vie; d'une chaude cordialité et d'une large sympathie — malgré

son abord un peu fruste, — d'une philosophie douce et souriante, connaissant trop le sens de la vie pour ne pas sourire devant des chimères, mais plein d'indulgence pour l'inexpérience quand elle est jointe à la bonne volonté. Il est sorti de la vie comme un convive rassasié sort d'un banquet, sans un regret et sans une plainte, ne voulant plus rester après le départ de celle qui, nuit et jour, pendant de longues années avait été son soutien, son réconfort, sa Providence.

De Waha a été des nôtres depuis la première heure et de tout cœur, aimant à assister à nos excursions jusqu'au jour où les infirmités de l'âge ne lui permettaient plus d'affronter les fatigues inhérentes à une journée d'excursion. Mais jusque dans sa retraite il se préoccupait des intérêts de ses collègues d'autrefois, s'arrêtant volontiers à leur passage, pour prendre contact avec eux par un serrement de main, touché surtout de la part qu'ils prenaient à son deuil et de l'intérêt avec lequel ils suivaient les phases de sa maladie. Maintenant que la mort a fait son œuvre, l'Association gardera, longtemps encore, le souvenir reconnaissant et ému du plus vénérable et du plus vénéré de ses membres, qui a été si dévoué aux intérêts du corps enseignant et a fait tant d'honneur au professorat».

Ordre du jour.

1. *Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale.*

La lecture de ce procès-verbal, faite par le secrétaire, M. Ries, ne donne lieu à aucune remarque.

2. *Rapport du trésorier sur la situation budgétaire. Décharge à accorder.*

Au 1^{er} avril 1916 les recettes (capital, intérêts, cotisations 1915—1916) s'élevaient à la somme de 1650,50 frs., les dépenses à 455,80 frs.: excédant des recettes 1194,70 frs.

3. *Rapport du secrétaire sur l'activité du comité.*

Il n'y a eu, dans le courant de l'année, qu'une seule réunion, le 16 mars 1916. (Voir sous «Divers».) Le comité a d'abord pris connaissance de l'exposé de la situation budgétaire

fait par le trésorier, M. Simmer; ensuite il a discuté les différentes questions qui figurent à l'ordre du jour de l'assemblée générale du premier mai.

A la suite d'une décision prise par l'assemblée générale en 1916, le comité s'était engagé à faire une démarche auprès de l'autorité supérieure au sujet de l'interprétation donnée, dans l'instruction du 5 janvier 1915, sur «la tâche hebdomadaire des professeurs» et les allègements à accorder pour les années de service, dans le but de faire majorer de 50 francs l'indemnité allouée pour les leçons supplémentaires. Monsieur le président informe l'assemblée que cette démarche a dû être remise à cause des crises ministérielles, mais qu'à la date du 18 avril il avait demandé une audience à Monsieur le Directeur général de l'Instruction publique, qui lui a fait un accueil charmant et a promis une réponse définitive dès le rétablissement complet de Monsieur Henrion, alors en congé pour motif de santé.

4. *Admission de nouveaux membres.*

L'assemblée prononce l'admission de 6 nouveaux membres: MM. Feltes, Hess, Hein, Simmer Louis, Stein et Thomé.

5. *Renouvellement du comité.*

Conformément aux statuts, le comité a été renouvelé partiellement. Trois membres de l'ancien comité, MM. Glæsener, Simmer Nic., Speller ont été confirmés pour l'année 1916—1917; les deux autres membres, MM. Ries et Wolter ont été remplacés par MM. Jos. Wagener et Kœtz.

Le comité pour 1916—1917 est donc composé comme suit:

Président: M. Glæsener.
Secrétaire: M. Jos. Wagener.
Trésorier: M. Nic. Simmer.
Membres: MM. Speller et Kœtz.

Sur la proposition de Monsieur le président, l'assemblée remercie M. Ries du dévouement avec lequel il a rempli pendant deux ans les fonctions de secrétaire de l'Association. «Je regrette personnellement, dit-il, le départ de notre vaillant secrétaire, dont le dévouement inlassable et le zèle à toute

épreuve ont rendu tant de services à l'Association. Ce serait de l'ingratitude que de ne pas lui témoigner en cette circonstance toute notre reconnaissance. Je propose de lui voter des remerciements, et je souhaite la bienvenue à son successeur, Monsieur Wagener».

6. *L'excursion du Jour de l'Ascension. Réorganisation.*

Dans la séance du comité du 16 mars 1916 Monsieur le président avait proposé d'intercaler, le jour de l'excursion, une petite causerie scientifique, historique ou artistique, comme c'est l'usage à la Fauna ou à l'Association des ingénieurs. Le mot réorganisation, dit-il, que vous lisez au N^o 6 de notre ordre du jour, va peut-être plus loin que la petite modification que nous allons vous proposer.

Vous n'êtes pas sans savoir que d'autres sociétés, la Fauna p. ex., font faire une conférence par un de leurs membres à l'endroit même de l'excursion. Vous devinez aisément, et ceux d'entre vous qui sont membres de la Fauna savent par expérience, que ces conférences donnent à l'excursion un cachet plus relevé. Nous ne voudrions pas aller jusqu'à la conférence; mais nous vous proposons de faire éventuellement précéder le dîner, s'il se trouve une bonne volonté, d'une petite causerie de 15 ou 20 minutes, qui s'inspirerait du terrain parcouru, des curiosités visitées, de l'endroit de l'excursion même; elle servirait non à solenniser notre excursion, mais à l'agrémenter, à l'enjoliver et ne formerait pas un numéro fixe qui ferait partie intégrante du programme de la journée, mais pourrait être introduite si l'endroit, le terrain est suffisamment curieux pour inspirer une bonne volonté. Le compte-rendu plus ou moins détaillé pourrait être publié dans le «Journal», pour en faire bénéficier ceux que les circonstances ont empêchés d'assister». Plusieurs membres ayant exprimé la crainte que cette petite causerie ne dégénère en une véritable conférence, Monsieur le président rassure l'assemblée en expliquant qu'elle aurait une durée maxima de 15 ou 20 minutes, qu'elle se ferait pendant le voyage ou immédiatement avant le dîner et que le sujet devrait se rattacher à l'excursion même. Au comité incombera la charge de découvrir chaque fois un orateur de bonne volonté. L'excursion aura lieu cette année à Grevenmacher.

7. Divers. a) *Remise de la cotisation pour 1916—1917.*

En présence de la situation florissante de la société et de la cherté croissante des objets de première nécessité, l'assemblée décide de ne pas percevoir de cotisation pour 1916.

b) *Discours à prononcer sur la tombe des membres défunts. Décision à prendre.*

A l'occasion de la mort d'un professeur la question a été soulevée si pour le président de l'Association il y avait obligation de prononcer un discours sur la tombe d'un membre défunt. Monsieur le président déclare qu'à son avis une pareille obligation présenterait des inconvénients graves. «Croyez-vous, dit-il, qu'il suffise d'être membre de l'Association pour avoir droit à un discours d'office de la part du président ou de l'un ou l'autre membre du comité? Ne serait-ce pas mettre très souvent le comité dans un singulier embarras? Il n'aurait pas qualité de parler en supérieur, comme le directeur. Le défunt ne compte peut-être pas parmi le comité un ami intime pleinement au courant de sa vie. Que dire en pareil cas, sinon quelques phrases absolument quelconques et lamentablement banales? D'ailleurs on peut être du comité sans avoir les qualités requises pour porter la parole en présence des élèves, des collègues et d'une nombreuse assistance en une occasion aussi douloureusement solennelle. S'il se trouve une bouche amie qui veut donner à sa douleur une expression plus retentissante, qu'elle parle au nom des amis comme cela se fait souvent; l'Association aura son tour dans l'assemblée générale». Plusieurs membres de l'assemblée font observer que cette mission incombe au directeur du défunt et que, d'ailleurs, le plus souvent sinon toujours les directeurs en ont agi ainsi.

Finalement l'assemblée décide qu'en aucun cas il ne peut être question d'obligation ni pour le président, ni pour quelque autre membre du comité.

c) *Les réunions du comité et les statuts.*

En vertu de l'article VI des statuts, le comité devrait se réunir au moins une fois par trimestre. Or, cette année, il n'y a eu qu'une seule séance, le 16 mars dernier. Monsieur le président déclare qu'aucune question urgente n'ayant surgi au

cours de l'année qui vient de s'écouler, il a jugé inutile de convoquer le comité plus souvent. L'assemblée approuve cette manière d'agir.

8. (Ce numéro ne figurait pas à l'ordre du jour.)

Monsieur Tresch demande à l'assemblée de faire siennes les conclusions d'un article publié par lui au N^o 8 du « Journal », article dans lequel il juge insuffisante la compensation accordée par les arrêtés ministériels du chef de la correction des devoirs. L'assemblée décide d'appuyer cette réclamation à l'occasion d'une démarche à faire auprès de l'autorité supérieure.

9. *Tombe Jean Neumann.*

En 1915 l'assemblée générale avait accordé au président un subside de quelques francs pour faire réparer la tombe du professeur Jean Neumann. Monsieur le président rend compte de l'emploi de ce subside dans les termes suivants: „Je vous dois un petit compte-rendu sur l'emploi du subside que vous m'aviez accordé pour la réparation de la tombe de notre ancien collègue et maître, J. Neumann. La bordure et le grillage étaient dans un délabrement vraiment lamentable, qui faisait mal à voir. Il s'est rencontré un brave homme de serrurier qui a bien voulu, pour la modique somme de 10 m., réparer le tout et y mettre une couche de peinture.

Je m'étais personnellement chargé du soin de l'entretien, lorsqu'un jardinier-fleuriste, ancien élève de feu Neumann, apprenant mon intention, a demandé la faveur de s'associer à cette œuvre de piété en fournissant les fleurs, ne laissant à moi que le soin de les arroser.

Les pauvres tombes de ceux qui n'ont laissé personne en ce monde ne reçoivent déjà guère de visites et doivent se trouver doublement abandonnées. C'est bien le moins que les amis et connaissances aillent leur dire un petit bonjour de temps à autre. Les pauvres disparus se sentiront ainsi moins délaissés, et avec quelques fleurs sur leur tertre, ils auront moins froid dans leur tombe de hasard“.

Pour le comité

Le Secrétaire
Jos. WAGENER.

Le Président
M. GLÆSENER.

Schulärzte für höhere Lehranstalten.¹⁾

Eine ganze Reihe unserer größeren Gemeinden hat in den letzten zehn Jahren den Schularztdienst in ihren Primärschulen eingeführt. Hingegen haben die Schulbehörden den mittleren und höheren Schulen bis jetzt in dieser Hinsicht keinerlei Beachtung geschenkt.

Die Einrichtung ist aber hier ebenso dringend nötig wie in den ersteren. Die Eltern der Schüler gehören allerdings zum großen Teil den mittleren und höheren Ständen an. Man dürfte also annehmen, daß sie Kenntnisse genug haben, um selbst auf die Gesundheit ihrer Kinder zu achten, und Fürsorge genug, um sie in allen Fällen von ihrem Hausarzt untersuchen zu lassen. Aber, wie Doernberger sagt „abgesehen davon, daß die Mittelschule keine Sondereinrichtung für Bemittelte ist, noch sein darf, glaube ich auch an diese vermehrte Vorsorge der sogenannten „höheren Schicht“ nicht. Sicher ist sie nicht die Regel, sondern die Ausnahme. Wirkliche Erkrankungen mögen ja häufiger und rechtzeitiger zur Behandlung kommen, aber wie viele Eltern, selbst der besten Kreise, unterstellen regelmässig von Zeit zu Zeit ihre Kinder der Untersuchung des Hausarztes, ob sie an Rumpf und Gliedern gerade gewachsen sind, ob ihr Gesichts- und Gehörsinn dem Unterricht folgen kann, ob mangelhafte Schuleinrichtungen nicht vielleicht in irgend einer körperlichen oder seelischen Veränderung begründet sind? (S. 509).

Gerade in den Jahren der Entwicklung werden die Grundlagen zu so manchen Schädlichkeiten gelegt, die erst später, manchmal viel später, das direkte Eingreifen des Arztes erfordern. Die folgenden Angaben sind deutschen Statistiken entnommen, aber inländische Untersuchungen würden die entsprechenden Prozentsätze vermehren, denn wir dürfen nicht vergessen, daß bei uns das Turnen und der behördlich geförderte Schulsport viel weniger gepflegt werden, als in andern Ländern, und daß andererseits, infolge unseres geringen Schulgeldes und der zahlreichen Bildungsmöglichkeiten unseres Landes, das Schülermaterial unserer Anstalten sich in höherem Masse als sonstwo auch aus den unbemittelten Ständen rekrutiert.

Nach Untersuchungen von Schwiening und Nikolai hatten im Jahre 1914 von 52000 zum Einjährigendienst Berechtigten 44.5% Fehler der brechenden Augenmedien, und zwei Drittel dieser litten an Kurzsichtigkeit. „Beide Beobachter, Militärärzte, fordern als Vorbeugungsmittel gegen solche Befunde Schulärzte auch für die höheren Lehranstalten“. (Dörnberg S. 507)

Der Verfasser gibt folgende Tabellen, die aus Untersuchungen der letzten Jahre zusammengestellt sind.

1) Das Tatsachenmaterial für alle Angaben, die nicht unser Land betreffen, ist dem Artikel E. Doernbergers „Schulärzte für höhere Lehranstalten“ im „Monatshefte für den naturwissenschaftlichen Unterricht“, Dezember 1915, Teubner, entnommen.

Erkrankungen:	Erkrankungen:									
	Oberrealschule Charlottenburg	Oberrealschule Ludwigshafen 1912—1913	Oberrealschule Ludwigshafen 1913—1914	Gymnasium Ludwigshafen 1912—1913	Gymnasium Ludwigshafen 1913—1914	Oberrealschule Nürnberg	Gymnasium Rosenheim	Realschule Rosenheim	Höhere Schulen Stuttgart	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
Haut	—	0,4	1,5	0,6	1,1	—	0,8	—	—	
Nervenkrankung	2	1,2	1,5	0,9	2,8	—	—	—	—	
Rachitis (bes. des Brustkorbs) . . .	3,0	3,9	8,7	4,2	7,5	—	—	—	—	
Skoliose, Kyphose Extremitäten, Knick- u. Plattfuss . . .	1,0	9,7	16	7,4	14,6	—	—	0,9	6,5	
Nase (Wucherungen)	5,3	—	—	—	—	—	3,1	3,7	—	
Sprache	9—10	7,2	12,9	4,5	6,7	—	—	—	10,1	
Kropf	0,5	0,3	—	1,3	—	—	0,45	0,3	—	
Herz	—	3,5	4,6	2,2	3,3	—	—	—	—	
Drüsenkrankungen	8,5	14,6	13,4	13,7	15,8	—	2,8	1,2	7,1	
Tuberk u. -verdacht	—	15,8	15,7	13,4	16,3	—	—	—	10,9	
And. Lungen u. Bron- chialkrankheiten	0,2	0,9	1,2	1,3	2,2	—	—	—	0,6	
Unterleibsbrüche .	—	0,9	1,9	1,3	1,1	—	—	—	—	
Sehanomalien . .	3,3	0,3	—	1,3	—	—	1,4	1,8	0,7	
Anderer Augen- krankungen . . .	24	25,7	22,7	46,7	35,0	48,5	ca. 45	10—30	21,8	
Gehörstörungen .	—	0,6	1,7	2,8	2,3	0,6	—	—	—	
	4,0	3,3	3,2	3,2	1,1	11,3	0	0,9	1,8	

Doernberger kommt zu dem Schluss „dass die Erwartung, der Gesundheitszustand der höheren Schüler sei ein erheblich besserer gegenüber dem der Volksschüler, sich nicht bestätigt“.

Die Tätigkeit und die Befugnisse des Schularztes an höheren Schulen wären im allgemeinen nach dem Muster dieser Einrichtung an Primärschulen zu regeln.

Der Schularzt wäre auch hier überwachender, nicht behandelnder Arzt. Er hätte jedes Jahr die einzelnen Schüler zu untersuchen, das Resultat der Untersuchung auf einem Zettel (fiche scolaire) niederzuschreiben und den Eltern über etwaige Krankheitsbefunde Mitteilung zu machen und Ratschläge zu erteilen. Daneben hätte er über die Hygiene der Anstalt zu wachen, was bei uns, neben dem Direktor, dem Kuratorium (in Deutschland dem Amtsarzt) obliegt.

Im besonderen legt Dörnberger Gewicht auf folgende Punkte:

1. Nervöse Störungen jeder Art. Die nervösen Schädigungen der höheren Anstalten sind auf Alkohol, Tabak, sexuelle Ursachen, Uebermaß an Vergnügungen, zu grosse Belastung mit Hausarbeiten, zu ausgedehnten Privat- und Nachhilfeunterricht zurückzuführen. Oft sind auffälliger Mangel an Fleiss, Unbotmässigkeit, Unmoral nur die Folgen von schweren nervösen Leiden. Rücksprache der Lehrer mit dem Schularzt bringt oft nützliche Aufschlüsse und gibt die Mittel zur Besserung an die Hand.

2. **Haltungsanomalien.** „Für die Besserung in die Schule mitgebrachter, während der Schulzeit verschlechterter oder erworbener Haltungsanomalien ist es in den ersten Mittelschuljahren allerhöchste Zeit, leider schon oft zu spät, wenn der Schularzt den Eltern die Kenntnis von dem verbogenen Körper übermittelt. Manchmal kann aber doch noch durch zielbewusstes orthopädisches Handeln viel genützt werden.“ (S. 513—514.)

3. **Augenfehler.** „Dass die Kurzsichtigen sich von Klasse zu Klasse steigend mehren, kann immer wieder erwiesen werden. Zahlen darüber haben wir in Mengen. Sache des Schularztes ist es, die nicht normal Sichtigen augenärztlicher genauer Untersuchung und Beratung zuzuführen, sowie auf Schädlichkeiten, innerhalb und außerhalb der Schule zu fahnden und für deren Abstellung zu wirken.“ (S. 514.)

4. **Aufsicht über Turnen, Schulspiele und Sport.** Die Turnbefreiung kann durch Einwirkung des Schularztes auf ein Minimum reduziert werden. Solche, die aus Angstlichkeit, Bequemlichkeit oder übertriebenem Zeitaufwand für die geistige Arbeit sich bis jetzt, auf Gefälligkeitszeugnisse hin, am Turnen vorbeidrücken, werden durch Ueberredung des Schularztes, durch Rücksprache mit den Eltern und dem Hausarzt, durch besondere Anweisung an den Turnlehrer, diesem für die Körperentwicklung so wichtigen Unterricht wieder zurückgeführt. Natürlich darf nur der Schularzt Befreiungszeugnisse ausstellen. Andererseits ist der Schularzt berufen, die Schüler vor den Schädigungen zu warnen, die durch das Uebermaß von Sportsbetätigung verursacht werden. Natürlich kommt hier in erster Linie der von der Anstalt geförderte Sport in Frage, der leider hierzulande noch gar nicht besteht.²⁾

5. **Vorträge und Kurse.** „Durch Vorträge aus dem Gesamtgebiet der Gesundheitspflege, durch besondere über Alkohol- und Tabakmissbrauch und die Gefahren des Geschlechtslebens in den oberen Klassen, auf die Jugend belehrend einzuwirken, gehört mit zu den Aufgaben der Schulärzte, neben der Einzelbelehrung von Schülern und Eltern auf Grund der erhobenen Befunde oder der Wahrnehmungen der Lehrer.“ (S. 517.)

Die Einrichtung der Schulärzte besteht schon: in Norwegen (staatlich); in Sachsen-Meiningen; in Württemberg, wo dem Amtsarzte die Untersuchung und Überwachung der Schulen aller Gattungen obliegt; in Nürnberg, Rosenheim, Ludwigshafen; in Ungarn, wo der Schularzt zugleich zusammenhängende Kurse in der Gesundheitslehre gibt, u. s. w.

Der Kostenpunkt für den Schularztdienst in Primärschulen ist jetzt allgemein auf eine Mark pro Kopf und pro Jahr festgesetzt. Mit diesem Tarif käme die jährliche Ausgabe für unsere drei Gymnasien und zwei Industrieschulen auf 1400—1500 Mark zu stehen.³⁾

2) Erst wenn solche Schulsportvereine unter Aufsicht der Behörden beständen, könnte man ernstlich an eine Ausführung der Bestimmung des Schulreglements denken, dass die Schüler keinem Verein außerhalb der Schule angehören dürfen. Dass die Zugehörigkeit zu andern als Schulvereinen schwere Gefahren für Fleiss und Disziplin in sich birgt, braucht wohl nicht betont zu werden.

3) Die Lyzeen kämen zunächst nicht in Betracht, bis eine Ärztin mit dem entsprechenden Dienst betraut werden könnte.

In Luxemburg und Esch könnte, durch Einvernehmen mit der Stadtverwaltung, die städtische Einrichtung für die Untersuchungen benutzt werden. In Diekirch und Echternach wären die Einrichtungen anzuschaffen, doch ist der Kostenpunkt nicht so erheblich (die Einrichtung für den Schularzt in Luxemburg kommt auf 1500 Fr. zu stehen) und vielleicht würde dies ein Ansporn für die Gemeinden sein, zugleich den Schularztdienst für ihre Volksschulen einzuführen, ev. die Kosten der gemeinsamen Einrichtung mit dem Staate zu teilen.

Schwierigkeiten für die Einsetzung von Mittelschulärzten beständen also keine, die Vorteile für die Hebung der Volksgesundheit und das Wohlergehen der Schüler würden erheblich sein.¹⁾ J. TOCKERT.

L'excursion du premier juin.

A ceux de nos collègues qui ont pu douter encore de l'opportunité de notre excursion annuelle, le premier juin dernier aura prouvé que cette excursion du jour de l'Ascension est définitivement „constituée“. J'ai eu, plus que jamais, le sentiment net que sa cause était gagnée, que ses moments de crise étaient passés, et qu'il manquerait quelque chose à l'année du professeur sans cette réunion annuelle où il lui est donné de se retrouver avec d'anciens camarades ou de faire connaissance avec des collègues nouveaux. Je crois que c'est essentiellement sous cet angle-là qu'il faudra l'envisager. Car ce qui nous rapproche en ce jour, ce n'est pas la perspective d'une jolie promenade qui fait nécessairement partie du programme; ce n'est pas non plus l'attente d'un dîner copieux et succulent qui, ordinairement, arrive à contenter les palais les plus difficiles. Tout cela en fait partie intégrante évidemment, mais tout cela n'est pas l'essentiel, puisque chacun de nous pourrait avoir cela ailleurs, et, par exemple, dans une excursion de famille. Mais ce qu'il faut relever ici et ce que je considère comme l'élément principal, c'est l'atmosphère morale qui entoure ces sortes d'excursions, c'est ce caractère unique qu'elles gardent toujours vis-à-vis de toutes nos autres excursions, c'est ce quelque chose d'indicible et de touchant qui a fait dire à notre Président qu'il attendait chaque année „avec une impatience enfantine“ le jour de notre excursion.

¹⁾ Wegen Raummangels musste der Schluss der Artikelserie „Das neunjährige Gymnasium“ bis auf die nächste Nummer aufgeschoben werden.

Le comité avait choisi cette année comme lieu de réunion l'agréable petite ville de Grevenmacher. Je n'y étais pas allé, je l'avoue, sans une certaine appréhension. Quand nous prîmes le train à Echternach, nous n'étions que trois, et on se disait tristement que ce serait sans doute une journée manquée. Mais quelle ne fut pas notre surprise quand, arrivés au lieu de destination, nous pûmes constater que nous étions plus nombreux que jamais! C'est que les collègues de Luxembourg avaient répondu en très grand nombre à l'appel du comité, ce dont il faut les féliciter vivement. Une circonstance qui, par contre, a été péniblement remarquée, c'est que les collègues de Diekirch, d'Echternach et d'Esch n'avaient montré que très peu d'empressement à suivre la voix du Président qui les avait pourtant vivement engagés à être de la partie. A quoi cela tient-il? Y a-t-il eu des empêchements prévus? Ou même une certaine indifférence commencerait-elle à s'emparer d'un bon nombre de nos collègues pour ces sortes de réunions? Ce serait très regrettable alors, et il faudrait, dans ce cas, les secouer un peu pour les faire sortir de cette torpeur dans laquelle ils risquent de s'enlizer. Mais, au lieu de ces doléances, attendons plutôt l'année prochaine; peut-être seront-ils alors au grand complet.

Une chose encore qui est particulièrement digne de remarque et qui est d'un bon augure pour l'avenir, c'est que l'enseignement primaire était également représenté, et, si je ne me trompe, pour la première fois. Il avait envoyé l'inspecteur principal des écoles primaires, un professeur de l'Ecole Normale et l'inspecteur des écoles de la ville. Quand on veut bien se rappeler avec quel chaud empressement ces derniers ont été reçus, on a bien eu le sentiment net et vif qu'à l'avenir tous les professeurs, de quelques degrés qu'ils soient et à quelques grades qu'ils appartiennent, veulent bien ne plus former qu'une seule et grande famille que préoccupent les mêmes intérêts. Je pourrais en dire autant de quelques directeurs qui, par leur présence, ont bien voulu témoigner qu'ils sont encore des nôtres et que, tout en devenant directeurs, ils ont su rester professeurs. C'est là la véritable manière d'être directeur.

A l'entrée de Grevenmacher les participants de Diekirch et d'Echternach ont été reçus par M. le garde-général Huberty, qui s'était fait un plaisir de nous guider à travers la ville et de nous

en montrer les alentours si pittoresques. Il nous conduisit donc au parc de la ville qui, en vérité, est encore dans son état embryonnaire, mais qui promet cependant de devenir une attraction pour l'avenir. Nous nous étions arrêtés sur une hauteur d'où on domine la ville et toute la vallée de la Moselle, quand les collègues de Luxembourg et d'Esch nous ont rejoints, grossissant ainsi considérablement notre petite troupe. Après que M. Huberty nous eut expliqué en grandes lignes le magnifique panorama qui s'étendait à nos pieds, panorama qui me rappelait celui dont on jouit à Echternach du haut du «Trosskneppchen», nous descendîmes dans la ville par un sentier étroit qui serpentait à travers les vignobles. Nous y pûmes admirer les grappes en formation et nous les chargeâmes de nos vœux et de notre bénédiction. Après une nouvelle promenade à travers la ville, on finit par se retrouver à l'hôtel Fédick où le dîner avait été commandé pour 1 heure.

Je pourrais dire qu'à partir de ce moment l'histoire de notre excursion ne fut plus que l'histoire de ce dîner, ou plutôt de ce banquet. Une longue table parcourait la salle, autour de laquelle les participants avaient pris place; une seconde table, une espèce de table d'honneur, dressée perpendiculairement contre la première, avait été réservée pour le Président, pour ceux qu'on pourrait appeler les dignitaires ainsi que pour les membres les plus âgés du corps enseignant.

Je ne parlerai pas de l'excellence de ce dîner qui dépassait tout ce que les plus hardis d'entre nous avaient prévu. On reste seulement confondu à songer comment cette maison a pu nous offrir, dans ces temps difficiles, ce qu'elle nous a réellement offert. Il est impossible de faire pour son établissement une réclame plus efficace.

J'ai dit que ce dîner était presque un banquet. Ce qui contribuait surtout à lui donner le cachet d'un banquet, ce furent les allocutions et les discours — je ne recule pas devant ce mot — qui ont été prononcés pendant que duraient nos agapes. Le premier qui a pris la parole, a été M. Van Werweke. Avec la concision et l'érudition qui lui sont propres, il a remonté rapidement le cours des siècles et feuilleté avec nous l'histoire de la ville de Grevenmacher. «Sous sa conduite, lui a dit le Président en le remerciant, on marche en pleine sûreté: le passé remonte de sa

tombe et redevient le présent ; les hommes et les choses, depuis longtemps disparus, reprennent un corps, un visage ; la poussière s'anime et les pierres même prennent une voix pour nous crier le secret de leur histoire ». C'est cela même. Par sa petite conférence, notre doyen-d'âge a inauguré une petite innovation dans l'organisation de l'excursion, innovation tout heureuse et qui est assurée du plus grand succès. Moi, pour ma part, j'attends déjà avec impatience le jour où il nous fera l'histoire d'une autre petite cité bien autrement intéressante encore, celle d'Echternach. Je suis sûr que M. le Président ne nous frustrera pas, à l'avenir, de ce délicieux moyen de nous instruire sur les localités les plus importantes de notre pays. Il saura de nouveau engager l'orateur de cette année-ci ou, à son défaut, quelqu'un qui le remplacera, ce qui, je ne me le dissimule pas, sera terriblement difficile. Avis donc aux spécialistes de l'histoire.

Après M. Van Werveke ce fut le tour de M. le Président. Il est toujours difficile d'analyser un discours, et tout ce que je pourrai dire de bien de celui de M. Glæsener, sera toujours assez pauvre et ne donnera qu'une idée imparfaite des belles choses qu'il nous a dites pendant le banquet. M. Glæsener est un de ceux dont on peut dire qu'ils ont la parole facile ; il parle bien et sans effort et, n'étaient ses développements parfois savants et oratoires, on aurait parfaitement l'impression qu'il improvise d'un bout à l'autre. Je pense avec inquiétude à celui qui le remplacera un jour dans ses fonctions de Président ; il lui aura laissé une lourde et dangereuse succession.

M. Glæsener a trouvé moyen de parler de tout ce qui intéresse l'Association, des présents comme des absents, des morts comme des vivants. Il a même jeté un regard prophétique dans l'intérieur des familles et a salué de loin ceux qui venaient de s'engager dans les doux liens de l'hymen. Il a dit la joie qu'il y a chaque année pour le professeur à oublier, pour une journée, les ennuis journaliers, à déposer les charges professionnelles ou familiales, à se trouver libre, véritablement libre et à communier avec ses collègues par le cœur et l'esprit, par l'échange des idées et des souvenirs. Il a dit les plaisirs qu'il y a à parcourir la nature printanière et à s'alléger, dans l'air pur et vif du matin, des soucis qui nous pèsent, des pensées qui nous occupent habituellement.

Il a fait l'éloge de la maison Fédick, d'une manière spirituelle et gaie, et nous souscrivons à tout ce qu'il a dit en l'honneur de nos hôtes. Il a évoqué la guerre avec ses horreurs et exprimé l'espoir — chimérique à mon avis — qu'il ne sera fait aucun accroc à notre indépendance. Enfin il a eu un souvenir ému pour les collègues disparus, pour ceux qui, les années précédentes, étaient ordinairement avec nous et qu'une implacable destinée a enlevés trop tôt à l'affection de leurs familles et de leurs camarades. Tous les membres se sont levés pour honorer leur mémoire.

A M. Glæsener succéda M. Klein qui avait composé ce qu'on appelle en Allemagne une „Bierzeitung“. Il était intéressant de voir cet homme de science enfourcher Pégase et, avec une verve désopilante, nous débiter ses vers succulents et pleins d'une franche et naturelle gaieté. Le rire n'a pas cessé un moment de circuler dans la salle, et l'entrain et la bonne humeur s'installèrent alors définitivement dans les rangs des assistants.

Enfin, pour que nous ne fussions privés d'aucun plaisir esthétique, un jeune homme de Grevenmacher, M. Braun, ancien élève d'un de nos établissements, s'était offert spontanément pour agrémenter notre banquet d'une exquise musique de table. Au dire des connaisseurs il a manié son violon avec une maîtrise parfaite; aussi en a-t-il été récompensé par des applaudissements unanimes, et, comme au chantre de Goethe, le Président lui a offert une coupe du meilleur vin qui fût sur la table.

Au milieu des chants et des rires le temps passait comme en rêve. Avant qu'on s'en fût aperçu, le cadran horaire montrait cinq heures et le moment était venu où quelques-uns déjà s'apprêtaient à nous quitter. On se leva donc de table, on accompagna ces derniers un petit bout de chemin, puis on alla encore faire un petit tour à travers la ville, et longtemps encore on pouvait voir les professeurs, au hasard des groupements, traverser les rues et les places. Enfin, nous dûmes nous quitter à notre tour; le train emporta les derniers excursionnistes vers leurs foyers, où tous emportèrent le souvenir d'une journée radieuse sans la moindre tache d'ombre.

Ch. BECKER.

Miscellanea.

Un de nos membres nous communique un petit entrefilet exhumé d'un article du Figaro (29 sept. 1911) qui ne manquera pas d'intéresser nos collègues ainsi que tous les amis de l'enseignement et de l'éducation.

Je ne sais point ce que sont les professeurs d'aujourd'hui, mais je souhaite seulement qu'ils vailent les maîtres qui nous instruisaient il y a quelque quinze ans. Ils avaient plus ou moins d'esprit, mais il n'en était pas un, pour ainsi dire, qui fût destitué des vertus de son état. Ils étaient très consciencieux, et si naturellement, qu'ils n'y prenaient même plus garde. Un de leurs travers était dans une sorte de dédain pour les exercices du corps et pour la vigueur physique, où ils voyaient toujours une menace de brutalité : ils avaient tort ; mais dans cette erreur même il ne faut trouver qu'une conséquence de la haute idée qu'ils se faisaient de l'esprit. Ils avaient la grande qualité de n'être pas à la mode, et se souciant peu de ce dont on parlait sur le moment, ils nous entretenaient seulement de ce qui ne passe point. Ils étaient, pour la plupart, assez au-dessus de l'argent, sans envie, et si bien à leur place, qu'il émanait d'eux une autorité morale qui rendait leur enseignement plus efficace. Car pour apprendre quelque chose aux enfants, ne fût-ce que les règles de grammaire, il ne suffit point de les savoir. Il faut être probe, sérieux, désintéressé, attentif : enseigner est une si belle fonction qu'elle ne peut s'exercer sans le secours de toute l'âme.

Abel Bonnard.



SOMMAIRE.

1. Quelques considérations sur la politesse et les moeurs scolaires en France, en Allemagne et chez nous, par M. <i>M. Glaesener</i> .	page 3
2. Autour d'un vieux palmarès, par M. <i>M. Tresch</i>	„ 10
3. Der antike Purpur im modernen Licht, par M. <i>E. J. Klein</i>	„ 15
4. Le vers libre. (Pastel de jeune fille, par Camille Mauclair.) par M. <i>Jos. Wagner</i> .	„ 19
5. Notre collègue le professeur de coupe, par M. <i>M. Tresch</i>	„ 25
6. Liste des membres de l'Association.	„ 29
7. Assemblée générale du 1 ^{er} mai 1916.	„ 31
8. Schulärzte für höhere Lehranstalten, par M. <i>J. Tockert</i> .	„ 39
9. L'excursion du premier juin, par M. <i>Ch. Becker</i>	„ 42
10. Miscellanea.	„ 47

